### MARSEILLE, QUELLE CRISE DU LOGEMENT?

# LE CONCEPT DE CRISE AU PRISME DU MAL-LOGEMENT ET DES DEPLACEMENTS A MARSEILLE

Benoît Frel-Cazenave

**Anouk Martin** 

Juliana Mazzucotelli

Apolline Meyer

Gabriel Renaud

Compte rendu de stage de terrain, Année Universitaire 2019-2020

Département Géographie et Territoires

Ecole Normale Supérieure de Paris



Nous tenons à remercier Pauline Guinard, Jean-Baptiste Lanne et Julien Migozzi, pour l'organisation de ce stage de terrain et pour l'encadrement de ce travail. Leurs relectures exigeantes et apports pertinents ont contribué à enrichir ce compte-rendu de terrain. Nous remercions également Elisabeth Dorier, professeure des universités à Aix-Marseille Université et chercheuse au Laboratoire Population environnement démographie et Julien Dario, chercheur postdoctoral au LPED, pour leur accueil à Marseille et leur présentation des enjeux urbains marseillais. Nous remercions aussi Florent Delbreil, architecte diplômé d'Etat, pour sa passionnante mise en perspective historique de l'urbanisation de la ville de Marseille, ainsi que l'ensemble des personnes rencontrées au Daki Ling et dans le quartier de Noailles qui ont nourri notre réflexion.

#### **S**OMMAIRE

Introduction	4
La rue d'Aubagne et ses alentours	4
Mal-logement et déplacements	5
L'interprétation de la situation comme une crise	6
La fabrique d'une crise. Dynamiques spatiales et constructions sociales	7
L'effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne: caractérisation et conséquences l'événement déclencheur de la « crise »	de 7
Les effondrements de la rue d'Aubagne, point de départ d'une crise du mal-logement et délogement	du 8
Une crise omniprésente dans les espaces publics centraux marseillais	9
La construction d'un problème public : le cadrage conflictuel de la crise	12
De la crise du logement à la crise des délogés	13
La politisation du problème : les pouvoirs publics locaux désignés comme responsables	15
Des réparations politiques ou judiciaires ?	17
Une crise qui illustre les difficultés de la production de la ville sur le temps long ?	18
Le difficile équilibre public-privé dans l'aménagement de la ville	18
Une production de la ville rendue hâtive par des contextes d'urgence du mal-logement	20
Un déséquilibre socio-spatial Nord-Sud qui se lit encore aujourd'hui	21
Une mobilisation mémorielle et politique qui continue à faire « vivre » la crise un an après	24
Un marquage mémoriel et conflictuel des espaces publics	24
Convergence et tensions entre acteurs mobilisés: des motifs et des ressources différenciées	29
Les réseaux militants et leurs relais comme conditions de possibilité de la mobilisation	29
Rendre compte scientifiquement de la crise : quel positionnement pour les chercheur-euses da un contexte militant ?	ans 32
Conclusion	34
Bibliographie	35

#### INTRODUCTION

Un an après l'effondrement de deux immeubles de la rue d'Aubagne, qui ont coûté la vie à huit personnes, la ville de Marseille est toujours en prise avec la question du mal-logement. La situation actuelle est « une crise habituelle du mal logement, [et] une crise humanitaire sans précédent¹ », explique une représentante de la fondation Abbé Pierre, lors d'une notre rencontre organisée par Elisabeth Dorier, géographe à l'université Aix-Marseille. La fondation Abbé Pierre, reconnue comme acteur légitime sur les questions de mal logement, s'emploie ici à un travail d'interprétation, de cadrage de la situation à Marseille. La crise du mal-logement est considérée comme « habituelle », ce qui peut sembler paradoxal, le terme de crise impliquant généralement une rupture. Acteur à l'échelle nationale, voire internationale, reconnu d'utilité publique depuis 1992, la fondation ne peut pas pointer l'exceptionnalité de la situation marseillaise sur la question du mal-logement sans risquer de nier un problème dénoncé de longue date à l'échelle locale, mais aussi de nuancer l'existence de ce problème dans le reste du territoire français. Toutefois, pour se positionner comme acteur légitime au niveau local, la fondation doit aussi reconnaître l'exceptionnalité de la situation marseillaise, et c'est ainsi le sens de la seconde partie de la citation : « une crise humanitaire sans précédent ». Ce faisant elle reconnaît la singularité, et par conséquent, l'importance du problème au niveau local, soulignant qu'il s'agit bien d'une rupture.

Il s'agit ici d'une illustration assez complète des enjeux qui sous-tendent le cadrage de la situation à Marseille, c'est-à-dire le travail de définition de l'échelle, de la temporalité, de l'objet et du domaine de la crise. Ainsi, on voit que l'emploi de la notion de crise ne relève pas d'une simple description, mais bien d'un travail d'interprétation en partie conditionné par la position de chaque acteur dans les champs politiques et médiatiques à l'échelle locale, régionale et nationale. C'est sur cette question que nous avons souhaité nous pencher dans le cadre du stage de terrain proposé par le département Géographie et Territoires de l'Ecole normale supérieure. Celui-ci s'est déroulé à Marseille du 5 au 8 novembre 2019, lors de la semaine du premier anniversaire des effondrements de la rue d'Aubagne. Les matériaux empiriques obtenus sont alors à relier à la fois au thème d'enquête proposé et aux conditions spatiales, temporelles et logistiques de cette enquête.

#### La rue d'Aubagne et ses alentours

La période d'enquête, celle du premier anniversaire des effondrements de la rue d'Aubagne, nous a poussé à nous interroger sur les pratiques mémorielles et politiques qui subsistent un an après le drame. Le premier soir, le 5 novembre 2019 à 18h30, nous avons ainsi pu assister à la commémoration publique et à l'inauguration de la « place du 5 novembre » par les militant-es du quartier de Noailles. Nous avons également eu l'occasion de rencontrer, le 7 novembre, les chercheur-ses et étudiant-es au Laboratoire population environnement démographie (LPED), rattaché à l'université Aix-Marseille, qui nous ont présenté leurs travaux sur le mal-logement et sur les déplacements ainsi que les conditions

4

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Carnet de terrain d'Anouk Martin, 2019

de production de ceux-ci. Nous avons ensuite assisté à la restitution publique de ces mêmes travaux qui se déroulait rue d'Aubagne. Bien que le programme du stage nous a permis d'observer le problème du mal-logement bien au-delà de la rue d'Aubagne, tant il est visible dans les espaces publics, cette restitution a achevé de nous convaincre de l'intérêt de circonscrire notre terrain à la rue d'Aubagne et aux rues alentour. En effet, un an après le drame, les marques mémorielles et politiques y sont omniprésentes. Nous avons donc pu effectuer une observation rigoureuse de celles-ci. Cependant, cette facilité d'observation des espaces, liée aux commémorations, fut également une importante difficulté dans l'accès aux enquêté-es. De la sorte, nous n'avons pas souhaité interroger des individus : dans un contexte aussi sensible et saturé par la demande – notamment médiatique – de témoignages, nous avons jugé peu opportun de solliciter davantage les concerné-es. Hormis lors de la restitution publique des travaux du LPED, nous n'avons que très peu eu accès à la population d'enquête.

Ces difficultés se sont elles aussi avérées déterminantes dans la construction de notre objet d'étude et nos questions de recherche : à la fois comme contraintes, restreignant notre accès au terrain, mais aussi comme pistes, par ce qu'elles nous apprennent. Le mal-logement à Marseille est un sujet particulièrement sensible sur le plan politique : huit personnes sont décédées, et la mémoire traumatique des événements est sans cesse réactivée. Ainsi, le choix des mots, pour désigner tout ou partie de la situation, relève d'un travail constant de conciliation des différentes positions sur le sujet<sup>2</sup>, ou du moins de celles qu'on considère comme légitimes. Cinq étudiant-es, même averti-es et bien intentionné-es, peuvent, parce qu'ils ou elles connaissent mal le terrain, se retrouver dans des situations délicates. C'est donc sur cet effort constant que nous avons voulu nous pencher. Ainsi le terme de « crise » qui semble désigner de manière relativement consensuelle la situation, apparaît aux yeux de géographes et sociologues comme potentiellement problématique d'un point de vue scientifique. Cependant lors de l'enquête, il nous a semblé que tous les acteurs sur le terrain ne s'accordaient pas sur l'objet et le domaine de la crise et donc sur son échelle et sa temporalité. Nous avons donc choisi d'aborder ce sujet à partir du concept de crise et de questionner la forme spatiale et temporelle de celle-ci. Pour ce faire, outre les matériaux empiriques recueillis sur le terrain (pour l'essentiel des photographies des espaces publics et des observations d'événements militants et/ou commémoratifs), nous nous sommes également appuyés sur la cartographie co-construite par les géographes du LPED, le Collectif du 5 novembre et Marseille en colère, ainsi que sur un dossier de presse réalisé à partir des ressources Europresse et Fractiva.

#### Mal-logement et déplacements

Ce travail sur la notion de crise s'explique aussi par le thème d'étude proposé par nos encadrants : « mal-logement et déplacements ». Le mal-logement, néologisme popularisé par la Fondation Abbé-Pierre dans son premier rapport sur l'état du mal-logement en 1995, ne peut être circonscrit aux seuls effondrements d'immeubles. Le terme de mal-logé-es renvoie ainsi aux individus

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Par exemple, dans le but de désigner un individu ayant été contraint de quitter son logement suite à l'émission d'un arrêté d'insalubrité ou de péril imminent, on peut employer les termes de « mal-logé« », « sinistré« , « évacué« ou « délogé« qui renvoient à des interprétation différentes d'une même situation.

privés de logement personnel stable, ainsi que ceux vivant dans des conditions de logements difficiles, comme l'absence de confort ou le surpeuplement (Fondation Abbé-Pierre, 2018). Ainsi dans le cas de Marseille, la rue d'Aubagne n'est pas le seul espace concerné : le quartier de Noailles et l'ensemble des quartiers centraux anciens le sont aussi. Les quartiers Nord et autres poches de pauvreté disséminées dans la ville et composées de grands ensembles ou copropriétés parfois dégradés sont également sujets au mal-logement. Par déplacements, on entend à la fois les migrations et mobilités résidentielles, ainsi que les mobilités quotidiennes pour se rendre sur son lieu de travail. La multiplication des publications d'arrêtés d'insalubrité et de péril imminent concernant le bâti marseillais, outils juridiques qui imposent une évacuation immédiate du bâti en question, ont généré des flux de déplacé-es importants. Locataires relogé-es par leur ancien-ne propriétaire ou, à défaut, par la ville, et propriétaires occupantes sont alors contraint-es de trouver un autre hébergement, plus ou moins temporaire. Les secteurs d'évacuation et de logements successifs constituent alors un objet de recherche à part entière. On peut aussi interroger l'influence d'une telle situation sur les trajectoires résidentielles des ménages évacués. Les mobilités quotidiennes qu'engendre une mobilité résidentielle forcée est également source d'interrogation: comment le relogement transforme-t-il les mobilités professionnelles et scolaires des individus concernés? Enfin, s'il est clair que les évacuations sont imputables à des situations de mallogement, les relogements successifs, parfois dans des conditions indignes peuvent également être considérés comme des formes de mal-logement. Ce thème renvoie donc à une multiplicité de questions et d'objets de recherche qui nous ont semblé bien trop larges et complexes pour être traités rigoureusement au cours du stage de terrain. Ainsi, aborder cette situation à l'aune de son interprétation comme une crise nous est apparu comme un moyen d'en rendre compte de façon originale et synthétique.

#### L'interprétation de la situation comme une crise

Pour rendre de compte de cette interprétation, il convient d'interroger le travail de qualification de ces évènements. D'abord, l'objet en lui-même : cette crise est-elle une crise du logement, de l'habitat indigne, du mal-logement, du délogement ? Ensuite son domaine : est-ce une crise d'ordre social, humanitaire, politique ? Tant pour l'objet que pour le domaine, la question de son échelle – et des échelons administratifs impliqués – se pose : est-ce une crise locale, de la rue d'Aubagne, du quartier de Noailles, du centre-ville de Marseille, de la commune dans sa globalité ? Est-ce une crise régionale, à l'échelle de la métropole ou de la Région Sud ? Est-ce une crise nationale, qui implique la responsabilité de l'État ? Voire une crise internationale, par les nombreux relais dans la presse étrangère ? Toutes ces questions interrogent enfin la temporalité de celle-ci : en fonction de l'objet, du domaine et de l'échelle à laquelle on pense cette crise, on peut la restreindre aux seuls événements des effondrements de la rue d'Aubagne ou au contraire, y voir le symptôme d'un problème structurel du logement. On peut ainsi questionner l'idée même de crise.

Le terme de crise provient en effet du langage médical, il désigne à l'origine tout changement brutal, qu'il soit négatif ou positif, d'un état maladif. C'est un moment de rupture qui appelle une prise de décision de la part du soignant. Progressivement importé dans les sciences humaines et sociales, mais aussi dans le champ médiatique, une crise désigne par extension, un moment de déstabilisation,

de remise en cause d'un ordre (social, culturel, politique...) défini, et prend une connotation négative. Cependant le terme de crise recouvre quelques ambiguïtés. Une crise est conçue comme un événement, un phénomène, par opposition à un processus, et ainsi comporte toujours le risque d'occulter les forces même qui l'ont provoqué. En supposant l'idée d'une rupture, le terme de crise tend à évacuer les causes mêmes de celles-ci. Plus encore, elle néglige le pouvoir structurant de tels événements. Ainsi il convient de rendre compte scientifiquement de ce qu'on appelle communément « crise ». Afin d'éviter tout exceptionnalisme méthodologique quant à l'explication et la compréhension des crises dans un espace défini, il faut d'abord poser une hypothèse continuiste, au sens de Dobry (1989), c'est-à-dire postuler une continuité de la situation entre l'avant crise, la crise ellemême, et l'après crise. Afin de concilier causes structurelles et causes accidentelles dans l'explication de la situation de crise, on s'efforcera de replacer la situation de crise dans un espace défini et dans une histoire sur le temps long.

Sans nier le caractère événementiel – il y a eu drame ponctuel dans le temps et dans l'espace – et l'ampleur de ses conséquences, ce travail ambitionne de partir du cadrage de la situation marseillaise comme « crise » pour questionner les échelles et les temporalités de cette situation. Il s'agira de montrer que cette crise, qui s'inscrit dans des dynamiques structurelles de dégradation du parc de logements marseillais, marque durablement les espaces publics et restructure le champ politique local. Cette question suppose donc de s'intéresser en premier lieu à la fabrique de cette crise, au travers de l'étude des dynamiques structurelles de la politique du logement marseillaise sur le temps long, mais aussi du processus de construction du logement comme un problème public à l'échelle locale, régionale et nationale. On s'interrogera ensuite la visibilité de la crise dans les espaces publics qui résultent d'une mobilisation à la fois politique et mémorielle.

# LA FABRIQUE D'UNE CRISE. DYNAMIQUES SPATIALES ET CONSTRUCTIONS SOCIALES

# L'effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne : caractérisation et conséquences de l'événement déclencheur de la « crise »

L'effondrement des immeubles situés au 63 et 65 rue d'Aubagne a marqué le début de ce qui a été médiatisé comme « une crise du mal-logement », doublée d'une « crise du délogement ». Cet événement a provoqué la mort de 8 personnes au 65 rue d'Aubagne, et a conduit à la mobilisation de collectifs d'habitant-es et associatifs. Il s'agit ici d'étudier le rôle de déclencheur de la crise qu'a eu cet événement et sa gestion entre novembre 2018 et novembre 2019.

#### Les effondrements de la rue d'Aubagne, point de départ d'une crise du mallogement et du délogement

L'effondrement des deux immeubles de la rue d'Aubagne a fait prendre conscience aux habitant-es et aux autorités locales de la prégnance de la question du mal-logement dans les quartiers anciens centraux de Marseille. Surtout, cet événement a mis en lumière que le fait même d'habiter dans ces immeubles vétustes impliquait un danger de mort. La ville de Marseille a ainsi pris en un an 399 arrêtés de péril (Dorier, 2019), ce qui correspond à plus de 1 200 ménages, soit 3 500 personnes délogées. Au problème du mal-logement s'ajoute donc celui du délogement et des carences dans la prise en charge lors du relogement. La soudaineté de ces délogements, associée à l'urgence dans laquelle ils ont été réalisés et au souvenir de l'effondrement de la rue d'Aubagne, font craindre des conséquences psychologiques pour les délogé-es, qui s'ajoutent à la forte précarité que connaissent ces dernièr-es. De façon plus structurelle, on peut également interroger ces délogements et leur évolution spatiale dans les mois qui ont suivi la crise. Ainsi, si les évacuations se sont concentrées dans les

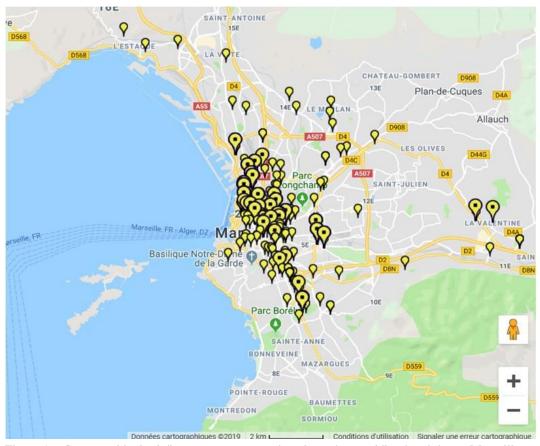


Figure 1 : Cartographie des hébergements temporaires des ménages délogés suivis par Marseille en colère et le collectif 5 novembre (Source C5N et MEC, cartographié pare Dorier et Dario, 2019)

quartiers de Noailles dans les premiers mois après le 5 novembre 2018, elles se sont ensuite étendues à d'autres quartiers centraux et péricentraux comme Belsunce ou le Panier, et plus récemment à des secteurs sujets à des aménagements urbains d'envergure pour la ville de Marseille, comme le quartier de la Plaine ou celui d'Euroméditerranée (Dorier, 2019). Par ailleurs, concernant les logements, la cartographie établie par le LPED associé au collectif du 5 novembre et à Marseille en colère, montre qu'une part non négligeable de relogements ont eu lieu dans des zones éloignées du logement d'origine

des populations délogées (voir Figure 1). Enfin, au cours du mois de novembre 2019, seuls 63 baux de relogement définitifs ont été signés, et une majorité de ménages restent en attente d'un relogement définitif. Cela pose ainsi la question de la capacité des autorités publiques à assurer l'hébergement des personnes délogées quand les propriétaires ne peuvent le faire. L'ensemble des éléments ont constitué des points d'attention primordiaux pour les collectifs mobilisés dans la gestion de la crise.

#### Une crise omniprésente dans les espaces publics centraux marseillais

L'observation menée au début du mois de novembre 2019 a montré que le mal-logement est



Figure 2 : Une façade fissurée dans le quartier de la Belle de Mai (Gabriel Renault, novembre 2019)

très visible depuis les espaces publics du centre de Marseille. S'il ne nous a pas été possible de visiter de logements, l'observation des façades nous a cependant permis d'appréhender partiellement le degré de vétusté de certains logements et la faiblesse structurelle des huisseries immeubles. Les des fenêtres, l'étanchéité des ouvertures ou de la couverture peuvent être en très mauvais état (Figure 3), ce qui révèle la vétusté des logements. Les fissures sur les

façades sont aussi un indicateur de l'état structurel d'un bâtiment, et leur nombre est important sur

une part conséquente des logements dans les quartiers anciens centraux observés (Figure 2).

L'importance des délogements via les arrêtés de péril se lit également depuis les espaces publics. Les déambulations des piéton-ne-s sont fortement marquées par ces délogements. En effet, certaines rues sont fermées partiellement comme la rue Curiol près de la Plaine (Figure 4). Les immeubles sous arrêtés de péril sont fermés par des chaînes et des cadenas, voire sont dans certains cas murés et grillagés, ce qui peut contraindre les flux piétons.

Sur les lieux de l'effondrement des deux immeubles de la rue d'Aubagne, l'événement est marqué d'une manière plus spécifique dans l'espace public. Outre les multiples formes de marquages mémoriels qui traduisent la volonté des collectifs habitant-e-s de faire



Figure 3 : Un immeuble aux ouvertures peu étanches (Gabriel Renault, novembre 2019)

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le Monde, « Un an après le drame de la rue d'Aubagne, la crise se poursuit à bas bruit à Marseille », 4/11/19

perdurer la mémoire de l'événement, la rue d'Aubagne est, entre les rues Estelle et Jean Roque, coupée



Figure 4 : Le haut de la rue Curiol, inaccessible à la circulation à cause d'un périmètre de sécurité (Benoît Frel-Cazenave, novembre 2019)

à la circulation automobile, et seule une bande d'1 mètre 50 est réservée au passage des piétons. La partie de la rue près des immeubles effondrés est inaccessible à la circulation, séparée par des grillages d'une hauteur d'environ deux mètres posés sur des blocs de bétons (voir Figure 4). Cet espace interdit au public était gardé par trois agents de sécurité, postés dans leur voiture au moment de l'observation, qui surveillaient les piéton-nes s'arrêtant longuement ou prenant des photos, comportements que nous avons adopté et qui ont attiré leur attention<sup>4</sup>. Ainsi, un an après les effondrements, la crise est encore matérialisée jusque dans les espaces publics par une zone de sécurité qui occupe la majorité de la largeur de la rue d'Aubagne au niveau des immeubles effondrés. Cette matérialisation contribue à faire perdurer le souvenir de l'effondrement pour les passants, et illustre la persistance de la crise pour les habitants.

10

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Carnet de terrain de Benoît Frel-Cazenave

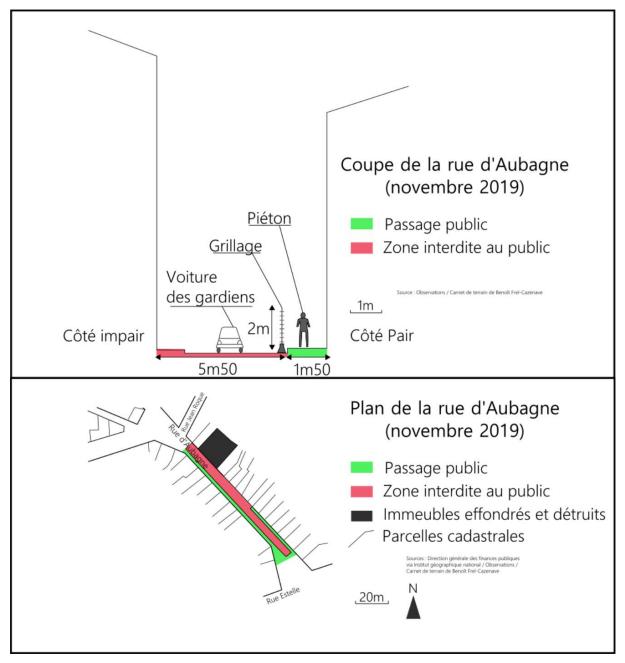


Figure 5 : Coupe et plan de la rue d'Aubagne entre les rues Estelle et Jean Roque (carnet de terrain de Benoît Frel-Cazenave, novembre 2019)

#### Compétences et responsabilités dans la gestion de la crise

Au-delà de la traduction spatiale de ces phénomènes, il s'agit également de questionner les responsabilités de chaque acteur dans la gestion de la crise. L'enchevêtrement des compétences en matière de logement a complexifié la lisibilité de la gestion de la crise (voir encadré). A la suite des effondrements du 5 novembre, la question des compétences dans la gestion de la crise du mallogement et du délogement s'est rapidement posée. Ainsi, la Métropole a adopté le 13 décembre 2018 un plan de lutte contre l'habitat indigne, à la suite des événements du 5 novembre, qui liste une série d'actions à mettre en œuvre pour résorber l'habitat indigne dans ses communes membres, dont

Marseille. Ce plan comprend notamment une « Opération Grand Centre-Ville », qui vise à l'éradication de l'habitat indigne en centre-ville.

### Encadré : Les compétences des collectivités territoriales en matière de lutte contre le mallogement et de relogement

Si la compétence en matière d'habitat est dévolue à l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI), ici la Métropole Aix-Marseille Provence, c'est le Maire qui dispose des pouvoirs de police spéciale de l'habitat, qui lui permettent de prendre les arrêtés de péril. Le Maire est aussi l'autorité administrative compétente pour engager les travaux d'office en cas de défaillance des propriétaires.

En matière de relogement, si le propriétaire bailleur est dans l'incapacité de reloger les locataires évacués, il revient à l'État d'assurer le relogement s'il s'agit d'un arrêté d'insalubrité, et à la ville s'il s'agit d'un arrêté de péril.

Source : Dossier de presse du conseil municipal du 04 février 2019 (Ville de Marseille, 2019)

A la suite de l'effondrement de la rue d'Aubagne, la ville de Marseille a elle-même pris en charge la publication des arrêtés de péril et le relogement des personnes évacuées. Cette opération de relogement est passée par la signature d'une convention MOUS (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) avec un opérateur, Soliha Provence, dont le but est d'assurer le relogement, temporaire ou définitif, des personnes délogées. Cet opérateur est également co-gestionnaire de l'espace d'accueil des personnes évacuées, dit espace Beauvau, qui a été mis en place le 19 novembre 2018. Tandis que Soliha Provence gère la partie logement de cet espace, l'association France Horizon prend en charge les personnes évacuées dans l'accès au droit, le soutien psychologique et l'accompagnement social. Enfin, il ne faut pas négliger dans ce système d'acteurs l'importance de la mobilisation des collectifs associatifs, qui a joué un rôle essentiel dans l'interpellation et la pression auprès des pouvoirs publics ainsi que leur rôle dans le soutien aux délogés (voir 2.2.)

L'effondrement du 5 novembre a ainsi conduit à la mise en mouvement, dans l'urgence, d'un ensemble d'acteurs publics et de la société civile afin de gérer la crise. Or, la multiplicité des acteurs, de leur statut et de leurs intérêts induit des différences dans l'appréhension et la définition de cette crise.

### La construction d'un problème public : le cadrage conflictuel de la crise

C'est ce jeu d'acteurs, entre concurrence et coopération à différentes échelles, qui rend complexe la délimitation temporelle et spatiale de crise. Le cadrage de cette crise ne fait effectivement pas consensus. Snow et Benford (2012) expliquent que les problèmes publics sont des constructions d'ordre social et politique : une situation doit faire l'objet d'un travail d'alignement des cadres d'interprétation à la fois individuels et organisationnels pour être politisée. Ici, c'est précisément ce travail de redéfinition collective de la situation comme problème public qui donne lieu à des conflits

entre des acteurs ayant intérêt à s'ériger comme seuls légitimes à le définir. Parmi ces acteurs, ceux qui appartiennent au champ médiatique occupent une place privilégiée dans le travail de qualification d'un événement. Les effondrements de la rue d'Aubagne ont suscité une forte médiatisation à l'échelle locale comme à l'échelle nationale (voire internationale). Un an après, les médias tentent de faire le point sur une crise qui dure, comme l'illustre l'extrait d'observation suivant<sup>5</sup>:

Avant la restitution publique des travaux du LPED, nous observons les participants dans le couloir où sont exposés photographies et textes en mémoire des effondrements et des évacuations. Plusieurs individus interrogent les participants. Nous remarquons d'abord une journaliste appartenant à une chaîne nationale d'info en continu qui interroge deux membres du collectif du 5 novembre en vidéo à l'entrée, sous la forme de deux portraits individuels. Interviewé quelque temps plus tard, un homme d'une cinquantaine d'année s'énerve, accuse la journaliste de faire du sensationnalisme, et coupe court à l'entretien. Cette journaliste est accompagnée d'une preneuse de son qui se promène dans le couloir enregistrant le brouhaha ambiant. Il y a aussi une journaliste appartenant à journal local, plus discrète, qui passe entre les personnes présentes. Elle note ses échanges, plutôt informels, sur son carnet, sans se présenter immédiatement comme journaliste. Elle connaît certains membres du C5N [Collectif du 5 Novembre], elle les embrasse. Enfin, un homme, chercheur au CNRS à la retraite dans deux semaines est présent. Il vit depuis 25 ans à Marseille, a fait 15 entretiens biographiques avec des délogé-es et veut en faire un compte-rendu. Il a participé au projet de radio Noailles, et nous avait déjà interrogés le soir du 5/11.

On remarque donc des positions radicalement différentes entre d'une part la journaliste télévision et la preneuse de son qui l'accompagne et d'autre part la journaliste locale et l'homme de radio Noailles. Les premiers sont visibles et entretiennent vraisemblablement des relations conflictuelles avec les militant-es locaux, les seconds se fondent davantage dans la foule présente et connaissent bien les militant-es voire en sont eux-mêmes. Cette différence de positionnement est aussi une différence d'échelle, entre un média national et des médias plus locaux. Parce que les enjeux du cadrage dépendent en partie de la position dans le champ politique, et donc de l'échelle spatiale d'action et des échelons administratifs concernés, différentes interprétations d'une même situation peuvent être produites. Abel, Felstiner et Sarat (1980), développent un modèle séquentiel qui rend compte de ce travail de construction en trois étapes. Souvent synchroniques, ces trois étapes permettent néanmoins de comprendre les différents enjeux de lutte entre les acteurs qui prennent part au cadrage de la situation et partant, d'expliquer ceux qui vont dominer dans l'interprétation d'une même situation.

#### De la crise du logement à la crise des délogés

La première étape consiste d'abord à identifier, reconnaître et délimiter le préjudice subi (*Naming*). Les effondrements sont ici perçus comme le fruit d'une injustice qui touche la population du centre-ville paupérisé de Marseille, où de nombreux immeubles continuent d'être loués en dépit de

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Carnet de terrain d'Apolline Meyer, 2019

leur non-conformité aux normes<sup>6</sup>. Si ces évènements semblent être assez unanimement reconnus comme un préjudice, on ne peut limiter la crise ni spatialement à la rue d'Aubagne ou au centre-ville, ni temporellement à la semaine des effondrements.

La fondation Abbé Pierre élargit alors cette crise au mal-logement à Marseille : « En effet, audelà des effondrements, l'augmentation du nombre de personnes sans domicile ou contraintes de vivre dans des logements indécents ou sur-occupés, la longueur des délais d'attribution de logements sociaux, l'augmentation des expulsions sont autant de révélateurs de l'insuffisance et des dysfonctionnements des réponses en matière de logement à Marseille<sup>7</sup> ». Le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées, dans son rapport annuel (2019) désigne la situation à Marseille comme « une véritable crise humanitaire ». Dans ce type d'interprétation, la crise est bien plus longue et plus difficile à dater, les effondrements ne font que la révéler ; elle concerne l'ensemble de la commune, voire la France entière tant ces deux acteurs (fondation et Haut Comité) sont impliqués à l'échelle nationale. En effet, le problème du mal-logement et de l'habitat indigne à Marseille n'est pas circonscrit au bâti privé et dégradé du centre-ville. Il concerne aussi des quartiers plus résidentiels et périphériques, notamment l'habitat social et les copropriétés dégradées des quartiers nord (Peraldi, 2015). Ici, le terme de crise, si tant est qu'on puisse toujours parler de crise, ne désigne plus un ensemble d'événements considérés comme une rupture, mais plutôt une situation dans laquelle un certain nombre d'institutions ne sont plus en mesure de répondre aux objectifs qui leur sont donnés.

Le collectif du 5 novembre, association du quartier de Noailles qui se donne pour mission d'accompagner et de soutenir les personnes évacuées à Marseille, parle de « crise des délogé-es » plutôt que de « crise du logement » , pointant davantage la gestion du problème par les pouvoirs publics comme préjudice que le problème en lui-même. Elisabeth Dorier explique que « la crise des délogé-es fait partie du problème du mal logement à Marseille<sup>8</sup> ». Ici la crise n'est plus seulement sociale ou humanitaire, elle devient politique. Elisabeth Dorier, chercheuse au LPED qualifie alors la multiplication des arrêtés de périls et évacuations d'« emballement » des pouvoirs publics , et les compare à une « traînée de poudre ». L'utilisation assez récurrente du registre de la contagion pour qualifier la gestion du problème par les pouvoirs publics, montre que la crise est interprétée selon un paradigme diffusionniste<sup>9</sup>. Cependant, ce dernier type de définition du problème en désigne en même temps les responsables. Ainsi, en fonction du problème défini, l'échelle, la temporalité et le domaine de la crise varient

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Wanaverbecq, Christiane, « Marseille : « L'éradication de l'habitat indigne est une action collective « (interview d'Arlette Fructus, adjointe au maire de Marseille, présidente de SEM Marseille Habitat), *Le Moniteur*, 26 novembre 2018 [En ligne]

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> « La Fondation Abbé Pierre propose aux candidats aux élections municipales de Marseille 5 axes d'action pour une meilleure politique locale du logement », *News Press*, 8 novembre 2019

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Carnet de terrain d'Anouk Martin, 2019

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Thèse ancienne issue des précurseurs de la sociologie (Le Bon, 1895, Tarde, 1843), qui cherche à expliquer les comportements collectifs comme une contagion irrationnelle des individus par imitation généralisée. Ici la multiplication des arrêtés de périls imminents est vue comme un mouvement de panique chez les pouvoirs publics locaux et les habitant-es. Cette perspective ne permet alors pas de rendre compte de l'instrumentalisation de l'outil juridique dans les projets de rénovation urbaine (voir 1.1)

considérablement. Cette première étape du cadrage s'avère ensuite déterminante dans la désignation des responsables du préjudice et dans les demandes de réparations.

### La politisation du problème : les pouvoirs publics locaux désignés comme responsables

Il s'agit dans un second temps de désigner les responsables du préjudice subi (Blaming). Six heures après l'effondrement des deux immeubles de la rue d'Aubagne, le compte Twitter de la Ville de Marseille publie le communiqué suivant : « Ce dramatique accident pourrait être dû aux fortes pluies qui se sont abattues sur Marseille ces derniers jours. » En attribuant la responsabilité du drame aux conditions météorologiques, la ville fait ainsi des effondrements une catastrophe naturelle et par conséquent les dépolitise largement. Néanmoins, assez vite, des élu-es de l'opposition de gauche accusent directement les pouvoirs publics tout en désignant des victimes : « Derrière la carte postale idyllique on mesure une fois de trop les échecs de la politique de l'habitat et du centre-ville », déclare la sénatrice PS Samia Ghali; «Ce sont les maisons des pauvres qui tombent, et ce n'est pas un hasard» explique Jean-Luc Mélenchon<sup>10</sup>. Les mouvements sociaux, notamment les manifestations organisées devant la mairie les jours qui suivent les effondrements, vont aussi dans ce sens. Les slogans comme « Ce n'est pas la pluie » ou « C'est toi la catastrophe naturelle » accusent directement le maire, Jean Claude Gaudin, en poste depuis 1995 (depuis 1983 en tant qu'élu municipal). Pour lui, « la spontanéité est de chercher le coupable, le bouc-émissaire ». En invoquant le registre émotionnel, Yves Moraine, président du groupe Les Républicains au conseil municipal, explique qu'on « peut tout comprendre des gens qui sont sous le coup de l'émotion ». Selon lui, cette même émotion empêche toute réplique rationnelle aux critiques de la gestion municipale<sup>11</sup>. Désigner des revendications comme irrationnelles, pré-réflexives, revient alors, une fois de plus, à les dépolitiser.

Cependant, ces tentatives de dépolitisation se heurtent à l'alignement des cadres interprétatifs de la situation : des acteurs assez éloignés dans l'espace social et géographique, mais surtout au sein du champ politique identifient les mêmes responsables du problème. Il fut d'abord tentant d'accuser les « marchands de sommeil », bailleurs de logement aux conditions indécentes, que Julien Denormandie, secrétaire d'Etat au logement, considère comme « des escrocs, des bandits, [...] des personnes qui exploitent la misère des gens...<sup>12</sup> ». C'est en ce sens que, le 31 octobre 2019, le tribunal d'instance de Marseille a tranché en faveur d'une plaignante rescapée des effondrements, condamnant une copropriétaire du 65 rue d'Aubagne à lui verser 5 000 euros. Néanmoins, le Collectif du 5 novembre dénonce moins l'inaction des propriétaires privé-es que celle de la Mairie, qui a la responsabilité d'imposer aux

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> AFP, « Marseille : dix personnes introuvables après l'effondrement de deux immeubles », *Le Monde*, 6 novembre 2018 (5 novembre 2018), [En ligne]

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Leforestier, Jean-Marie, « La communication catastrophique de jean Claude Gaudin ajoute à la crise politique «, *Marsactu*, 13 novembre 2018 [en ligne]

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Greffrier, Françoise. « Interview de M. Julien Denormandie, secrétaire d'Etat au logement » , *Europe 1*, 24 septembre 2018 (23 août 2018). [en ligne]

propriétaires la réhabilitation des logements insalubres ou dégradés. En 2015, le rapport Nicol<sup>13</sup> alertait déjà sur les risques d'effondrement et sur les dysfonctionnements de la mise en œuvre des politiques locales. On peut également citer un rapport de la Soleam datant de janvier 2018 concernant la rénovation de Noailles, qui fait état de l'habitat indigne dans le quartier : 48% d'immeubles « indécents ou dégradés », 20,5% en « présomption de péril ou d'insalubrité<sup>14</sup> » Enfin, de nombreux articles publiés dans des médias nationaux argumentent aussi dans ce sens. Le politiste Gilles Pinson dénonce par exemple dans Le Monde une « incurie orchestrée » , une politique de « benign neglect [...] qui a consisté à laisser délibérément se dégrader le parc de logements anciens dans les quartiers centraux dans l'espoir que les populations pauvres et ethniques qui l'occupent déguerpissent progressivement et laissent la place à une nouvelle population plus conforme aux stratégies de peuplement des élus marseillais <sup>15</sup> ». Ainsi, militants locaux et militantes locales, hauts-fonctionnaires, journalistes et chercheur-es, acteurs a priori éloignés dans le champ politique et peu enclins à produire un cadrage identique de la situation s'accordent à minima sur la responsabilité des pouvoirs publics locaux. C'est un moment de dé-sectorisation, au sens de Michel Dobry (1989), constitutif d'une crise qui devient alors politique.

Dans le champ politique, Marie-Arlette Carlotti, élue PS locale et présidente du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées explique que l'incurie des pouvoirs publics sur la question est connue depuis longtemps mais que les différents acteurs se renvoient les responsabilités. Le journal régional La Provence<sup>16</sup>, rapporte un échange musclé entre celle-ci et l'adjointe à l'urbanisme LR. Elle rappelle que les signalements sont « restés sans réponses » avant les effondrements des immeubles de la rue d'Aubagne. Elle accuse : « C'est votre inaction qui est la cause des décès. » Elle dénonce également une politique de gentrification orchestrée qui, par son échec, a créé la situation actuelle. Laure-Agnès Caradec, adjointe à l'urbanisme de la majorité, s'emploie alors à défendre la politique menée et soutient « Si on en était à la gentrification, les Marseillais vivraient beaucoup mieux. Il y a encore beaucoup de travail et nous continuerons à le faire. » Le Haut Comité pointe aussi les échelons supérieurs : « La question se pose de savoir pourquoi le préfet ne s'est jamais substitué à la municipalité ouvertement défaillante ». On assiste donc à des conflits politiques visant à désigner l'échelon administratif et l'élue ou le ou la fonctionnaire le plus responsable du drame. Dans un contexte de campagne électorale locale, ces tensions sont exacerbées par la nécessité pour les différent-es candidat-es de faire le bilan des 25 années de mandat de Jean-Claude Gaudin. Souvent c'est le clientélisme, comme système politique qui est mis en cause. Interrogé par le magazine Slate, Dominique Boudet, prête-plume pour les entrepreneurs marseillais, déclare que le clientélisme « est même l'ADN des pratiques politiques et

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Rapport sur la requalification du parc immobilier privé à Marseille présenté en 2015 à la ministre du logement de l'égalité des territoires et de la ruralité, par le haut fonctionnaire Christian Nicol, inspecteur général honoraire de l'administration du développement durable.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Gilles, Benoît, « N°63 rue d'Aubagne, symbole de l'inefficacité municipale contre l'habitat indigne » , *Marsactu*, 6 novembre 2018 [En ligne]

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Pinson, Gilles, « Immeubles effondrés à Marseille : « Laisser pourrir le quartier Noailles procède d'une stratégie politique « « , Le Monde, 22 novembre 2018 [En ligne]

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup>Mildonian, Laurence. « Carlotti : « Votre inaction est la cause des décès« « , *La Provence*, 26 novembre 2019.

socioéconomiques sur le Vieux-Port »<sup>17</sup>. On assiste ici à une forme d'essentialisation classique du système clientéliste, s'inscrivant parfois dans un paradigme culturaliste qui prétend expliquer les structures d'organisation politiques par une culture. A ce propos Michel Peraldi parle « d'exotisme de proximité<sup>18</sup>. Selon ces représentations, la gestion de la ville marseillaise obéirait donc à des logiques de clientélisme et de corruption, associées à une culture méditerranéenne. Ces représentations justifient alors un discours de réification des dysfonctionnements dans la mise en œuvre des politiques locales. Ce travail de désignation des responsables du problème contribue également à redéfinir l'objet et le domaine de la crise. En accusant le système politique même, cette crise devient non plus seulement une crise du logement, du mal-logement ou des délogé-es mais aussi une crise de la démocratie locale et de la représentations politique.

#### Des réparations politiques ou judiciaires?

La dernière étape consiste à exiger des réparations pour le préjudice subi (claiming). Au-delà des diverses actions menées par le Collectif du 5 novembre pour occuper les espaces publics et médiatiques, on peut citer l'ouverture d'une action en justice le 27 novembre dans laquelle la fondation Abbé Pierre se porte partie civile<sup>19</sup>. Une « Charte de relogement » est aussi lancée par le Collectif le 2 avril 2019 et cosignée par plusieurs associations, le préfet et la Ville en juillet dernier. Elle s'articule autour de la mise en œuvre de cinq principes : « La mise en œuvre de moyens exceptionnels adaptés à la crise et à ses conséquences pour les personnes concernées à Marseille ; le respect du droit au logement décent et adapté pour tous ; le droit au retour des personnes évacuées [...] dans un principe d'équivalence ; la transparence des procédures, expertises et des informations [...] ; le partenariat associant les acteurs associatifs, collectifs et personnes évacuées [...] et la mise en place d'un processus de concertation pérenne [...]. » Ainsi, cette charte réclame la mise en place de solutions immédiates pour gérer la « crise des délogé-es ». C'est donc bien l'identification de la situation comme telle qui conduit à ce type d'exigence en terme de réparation. Cependant, bien que l'Etat se soit porté garant, la charte n'est finalement pas toujours appliquée au moment de l'enquête.

Au-delà des intentions annoncées à la suite du drame, la Fondation Abbé Pierre demande et propose des engagements de plus long terme aux candidat-es aux municipales : « Placer l'habitat et le logement comme priorité n°1 du prochain mandat [...]; produire massivement du logement accessible et rééquilibrer l'offre de logement social [...] ; résorber en 10 ans l'habitat indigne [...] ; résorber durablement le sans-abrisme et les bidonvilles [...] ; garantir l'accès et le maintien dans le logement <sup>20</sup> ». Globalement, le Haut Comité rejoint la

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Rubio, Raphaël, « À Marseille, le clientélisme dans le viseur« , *Slate*, 28 juin 2019 [En ligne]

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Mallaval, Catherine, « Michel Peraldi : A Marseille, « il y a une forme d'exotisme de proximité qui est à l'œuvre « , *Libération*, 15 novembre 2018. [En ligne]

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Rivière, Marius « Rue d'Aubagne : la fondation Abbé Pierre est partie civile, pourquoi ? « , *La Marseillaise.fr*, 12 janvier 2019 [En ligne]

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> « La Fondation Abbé Pierre propose aux candidats aux élections municipales de Marseille 5 axes d'action pour une meilleure politique locale du logement« , *News Press*, 8 novembre 2019

position de la Fondation lorsqu'il fait une série de 20 propositions relativement semblables<sup>21</sup>. Ici, c'est bien une identification du problème comme celui du mal-logement qui conduit ces deux acteurs à envisager des solutions de fond sur le long terme. Or une analyse de ce phénomène de mal-logement sur le temps long permet de mieux en saisir les spécificités, et notamment la distribution spatiale.

Finalement, des acteurs multiples, positionnés à différentes échelles et plus ou moins intégrés au champ politique produisent des cadres d'interprétation différents d'une même situation. Si un consensus relatif sur la responsabilité des pouvoir locaux apparaît, il n'en reste pas moins que les solutions et les dédommagements réclamés sont largement conditionnés par l'objet de la crise défini en premier lieu. Le discours de crise relève donc d'une construction sociale conflictuelle qui produit une interprétation dominante d'une situation à un instant précis. Cependant, cette rhétorique de crise, qui construit la situation comme un événement singulier, se heurte aux évolutions structurelles du parc de logement marseillais.

## Une crise qui illustre les difficultés de la production de la ville sur le temps long ?

Le mal-logement n'est pas un phénomène nouveau à Marseille. Sa persistance, tout comme sa répartition spatiale, s'inscrivent dans le temps long. L'analyse de la production urbaine à Marseille depuis le début du XVIIIème siècle, qui voit émerger des tentatives de restructuration majeures de la ville, jusqu'à aujourd'hui, permet alors de mettre en lumière les facteurs participant de l'actualité contemporaine de cette crise. Nous en avons identifié trois principaux, qui ont traversé les siècles et permettent de mieux comprendre la situation actuelle. D'abord, le difficile équilibre public-privé dans la production de la ville. Ensuite, les solutions hâtives déployées face à des situations d'urgence du besoin de logements. Enfin, la conséquence spatiale de ces deux premiers facteurs : la disparité Nord-Sud de l'offre de logements, nourrie par des déplacements internes de populations, ou au contraire par l'inertie des populations.

#### Le difficile équilibre public-privé dans l'aménagement de la ville

Le difficile équilibre entre secteur public et secteur privé dans la reconfiguration urbaine apparaît comme un premier facteur permettant de mieux comprendre la nature de la crise actuelle.

La production de la ville marseillaise est avant tout le fait d'acteurs privés le long du XIXème siècle. Cependant, alors que durant la première moitié du XIXème l'aménagement se fait au travers d'actions individuelles, celles de propriétaires-négociants qui construisent essentiellement des maisons avec jardins, la deuxième moitié marque l'avènement d'une production de la ville de plus grande envergure, portée par des acteurs au profil radicalement différent (Roncayolo, 1990). Les

18

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> AFP, « A Marseille, la crise du logement est désormais « une véritable crise humanitaire» , *Le Monde*, 21 novembre 2019

opérations de la seconde moitié du XIXème siècle sont ainsi, pour la majorité, menées par des spéculateurs fonciers venus d'autres territoires, en particulier de Paris (Duchêne, Construcci, 1995). Les pouvoirs publics (municipalité marseillaise) se limitent à encadrer et faciliter les projets portés par ces acteurs privés. Forts de l'expérience d'Haussmann dans la capitale, les investisseurs voient en effet dans la commune marseillaise une autre opportunité qui permettrait le renouvellement du même scénario, à savoir la production de nouveaux logements revendus à des classes moyennes ou favorisées. Trois investisseurs principaux rivalisent alors pour mener la restructuration de la ville : Pereire, Talabot, et Mirès. Pereire est ainsi sélectionné par la mairie pour mener le projet de percement de la rue Impériale (actuelle rue de la République) et la construction d'immeubles haussmanniens sur ce nouvel axe. Mirès, quant à lui, obtient en 1856 des terrains de la main de la municipalité pour réaliser un projet immobilier sur 50ha. Or les objectifs visés par ces investisseurs étaient avant tout de mener des projets rentables. D'où une double conséquence. Il apparaît en premier lieu que le renouvellement urbain a été rendu dépendant de la viabilité économique des opérations. Or, les opérations précédemment citées furent de relatifs échecs : Mirès tout comme Pereire firent faillite peu après l'achèvement de leurs projets respectifs. Les recettes importées de l'expérience parisienne, n'ont donc pas pris à Marseille. Plus encore, les échecs de ces opérations ont envoyé un signal aux autres investisseurs privés : ceux-ci se détournent alors de la ville (Temime, 1999), d'autant plus qu'elle entre dans une crise immobilière à la fin du XIXème siècle, crise liée à la surproduction de logements. Cette crise de surproduction de logements illustre la deuxième conséquence de prévalence des acteurs privés dans la fabrique urbaine : le ciblage d'une clientèle favorisée. En effet, en raison de l'impératif de viabilité économique mentionné précédemment, les investisseurs privés destinaient leurs opérations à des classes moyennes ou aisées. Or, ce ciblage a renforcé les divisions socio-spatiales de la ville. Ainsi par exemple, la municipalité reprochait ouvertement à Mirés son erreur de viser une clientèle trop aisée, dans une délibération du 1er décembre 1860 : « il serait beaucoup plus avantageux [...] de substituer pour le moment à ces constructions luxueuses des maisons d'habitation plus modestes » (Roncayolo, 1990).

Ces échecs d'une reconfiguration urbaine par les acteurs privés débouche ainsi sur un coup d'arrêt dans la reconfiguration urbaine de la ville, laissée aux mains du secteur public, alors que la vieille ville se trouvait déjà dans une situation précaire. Le siècle qui suit ne comporte ainsi plus de projets aussi ambitieux que ceux précédemment évoqués : d'autres percées sont réalisées, mais elles s'avèrent bien plus modestes et les aménagements municipaux portent davantage sur les questions d'équipements et d'hygiène (notamment sous le mandat de Félix Barret) que sur la question du logement elle-même.

Les conséquences de ce difficile équilibre entre acteurs publics et privés peuvent être décryptées à la lumière de la crise actuelle. La lenteur de la résolution du problème de mal-logement est aujourd'hui liée à la difficile coordination entre les acteurs publics (les bailleurs sociaux mais plus encore la mairie), et les acteurs privés (propriétaires d'immeubles dégradés du centre-ville). Cela est particulièrement perceptible dans le centre-ville, qui concentre un habitat privé dégradé : le quartier de Noailles, épicentre de la crise suite à l'effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne, ne compte ainsi que 5% de logements sociaux (Soleam, 2018). La production majoritairement privée du centre-ville, tout comme l'incapacité des pouvoirs publics d'amener à une réhabilitation de ces quartiers, constituent donc un premier facteur explicatif de la crise actuelle.

#### Une production de la ville rendue hâtive par des contextes d'urgence du mallogement

Dans un passé moins éloigné (à partir de la seconde moitié du XXème siècle), les pouvoirs publics sont intervenus de manière plus volontariste dans la production de la ville. Cette évolution s'inscrit dans une nouvelle période de forte croissance démographique pour Marseille. La ville gagne ainsi 230.000 habitants entre 1950 et 1970, une augmentation qui n'avait pas été constatée depuis la période du second Empire. A cette croissance s'ajoute la diminution du stock de logements consécutive à leur destruction pendant la Seconde Guerre mondiale. Ces deux dynamiques ont donc mené à une crise du logement pour la ville au sortir de la guerre. En conséquence, la production de logements

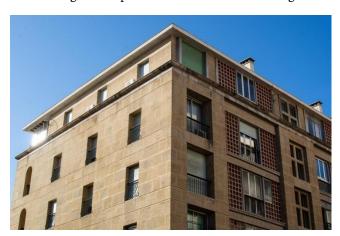


Figure 6 : Les immeubles de Fernand Pouillon sur le Vieux Port construits entre 1951 et 1955 (Gabriel Renault, novembre 2019)

connaît une expansion, pour faire face à cet accroissement démographique : 125.000 logements sont construits durant cette période. Certaines parties de la ville se voient reconfigurées en profondeur, telle la rive nord du Vieux Port. Elle fait l'objet d'un aménagement piloté par le ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, et confié à l'architecte Fernand Pouillon (voir Figure 6). Le projet débute en 1947 pour s'achever en 1953. Il illustre la manière avec laquelle le manque de logement a impulsé une nouvelle dynamique de restructuration de certains

secteurs de la ville, dans un mouvement similaire à celui observé durant le second Empire, si ce n'est que les pouvoirs publics sont cette fois-ci à l'origine des projets. Ce manque de logement a également été à l'origine d'expérimentations urbaines. C'est ainsi durant cette même période qu'est érigée la cité

radieuse (voir Figure 7) du Corbusier, suite à une commande, là aussi, du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme. Sa localisation cependant, éloignée du centre de Marseille, dans des quartiers résidentiels (et cossus), en a longtemps fait un ensemble « boudé par les Marseillais » (Temime, 1990). Un point commun à ces deux projets : ils proposent des logements en accession à la propriété, destinés plutôt aux classes moyennes voire favorisées de la population. La demande pressante de logements sur cette période a donc favorisé certains projets



Figure 7 : La cité radieuse de le Corbusier, construite entre 1947 et 1952 (Gabriel Renault, novembre 2019)

ambitieux de restructuration. Cependant ceux-ci ne s'adressaient pas aux populations les plus nécessiteuses. Ils ne constituent donc qu'une partie de la réponse apportée à cette demande de logement. La seconde partie de la réponse réside dans la construction rapide de logements à bas coût.

En effet, l'urgence de la demande de logements à l'époque pose également la nécessité de constructions plus rapides : c'est ainsi qu'apparaissent, en parallèle de ces logements de standing, les premiers grands ensembles de la ville. Les années 1960 ont ainsi été marquées par la création des premières Zones à urbaniser en priorité (ZUP), quartiers de grands ensembles permettent de constituer une offre de logement rapide et à bas coût, grâce à la standardisation des techniques constructives. Ces ensembles ont ainsi partiellement répondu à la demande urgente de logements au sein de la ville. Cependant, leur localisation a renforcé le déséquilibre socio-spatial de la ville entre une partie nord populaire et une partie sud plus aisée.

Aujourd'hui, l'urgence apparaît toujours comme un catalyseur de la production de la ville marseillaise. L'effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne ont été nécessaires pour que les pouvoirs publics adressent plus frontalement le problème de mal-logement à l'échelle de la ville. Cependant, comme par le passé, la situation d'urgence mène à une réponse hâtive et désordonnée de la part des pouvoirs publics. Or la nature de cette réponse contribue elle-même à ancrer la crise dans la durée, notamment au travers de ses conséquences humaines. Ainsi, en l'espace de quelques mois, 400 arrêtés de péril ont été prononcés et ont mené au déplacement forcé de nombreux ménages, créant une situation d'urgence et de confusion dénoncée par les associations d'aide aux délogé-es. Cette confusion est de plus complexifiée par le manque d'offres de relogement, lui-même résultat d'une production insuffisante de logements sociaux dans la région, qui ne permet donc pas de faire face à l'urgence de la demande.

#### Un déséquilibre socio-spatial Nord-Sud qui se lit encore aujourd'hui

Le déséquilibre socio-spatial de la ville entre un Nord paupérisé et un Sud plus prospère est le dernier facteur fondamental que nous pouvons relever. Une lecture historique de cette disparité nous permet d'observer qu'elle est intrinsèquement liée à la production de la ville elle-même, ainsi qu'aux déplacements de population que cette dernière a entraîné, ou au contraire n'est pas parvenue à entraîner.

Au XVIIIème siècle déjà, les projets menés à Marseille évoqués précédemment ont montré la difficulté de renouveler le tissu urbain du centre-ville. Ces projets sont menés dans un contexte où le contraste entre le centre-ville et la périphérie (méridionale surtout) reste limité : les ouvriers qui résidaient dans le centre-ville étaient qualifiés, tandis que les populations les plus pauvres tendaient à s'installer en périphérie de la ville (Temine, 1999). Ils se sont traduits par des déplacements de populations importants. Ainsi par exemple, la création de la rue Impériale a entraîné la destruction de 938 maisons et de 38 rues, et par le déplacement de 16.000 personnes (Roncayolo, 1990). Ce problème était reconnu par les autorités, et conçu comme un moindre mal face à la nécessité d'un renouvellement de la vieille ville. Ainsi Bodin et Clément indiquaient à ce propos, en 1856 : « pour qu'une ville soit immédiatement habitée, il faut un grand déplacement de la population ». Le contexte législatif de l'époque allait par ailleurs dans ce sens : en 1841 était votée la loi d'expropriation pour cause d'utilité publique (dite loi Rambuteau), qui a créé un cadre législatif favorisant la rapidité des travaux au regard de ces problématiques de déplacement des populations. Ce lien entre renouvellement urbain et déplacement de population fait écho à la situation présente, et en souligne la complexité.

Les projets de restructuration du XVIIIème siècle ont donc mené à des déplacements des catégories populaires dans la ville. Mais leur succès reposait aussi sur les migrations des catégories plus aisées dans un sens contraire. En effet l'objectif visé par les aménagements était d'attirer les catégories plus aisées vers le centre-ville ancien : les logements conçus par Mirès s'adressaient par exemple en priorité à la bourgeoisie commerçante des vieux quartiers. Malgré leur coût conséquent, ces projets se sont conclus par un résultat inverse à leurs ambitions initiales, à savoir un renforcement de la division socio-spatiale de la ville entre sa partie nord et sa partie sud. Ainsi, les catégories aisées ne se sont pas déplacées dans les immeubles neufs du Lazaret ou la rue de la République. Elles ne sont pas remontées plus au Nord de la Canebière qui constitue une ligne de rupture socioéconomique au sein de la municipalité (Roncayolo, 1990, Duchêne, Construcci, 1995). Ces tentatives sont révélatrices de la difficulté des acteurs, tant publics (la municipalité avait un droit de regard sur les projets), que privé-es, à opérer une redistribution spatiale des catégories au sein de la ville : les projets menés à cette époque, bien que réalisés, se sont malgré tout « heurtés à la même force d'inertie » des populations, et plus particulièrement de celles aisées (Duchêne, Construcci, 1995). Les conséquences spatiales de ces échecs sont résumées par Temime (1999) : « la rupture qui s'est établie entre les quartiers bourgeois au sud de la Canebière, et quartiers populaires ne sera plus remise en question. Elle va même s'accentuer. »<sup>22</sup>

Le rôle des déplacements dans le déséquilibre Nord-Sud de la ville est également tangible dans le contexte d'après-guerre. La croissance démographique précédemment mentionnée était notamment le résultat d'une forte immigration au sein de la ville, en particulier depuis l'Afrique du Nord, dans un contexte de rapatriement des Français d'Algérie à partir de 1962 (l'exode des « Pieds Noirs »). Une partie non négligeable de ces populations s'est installée dans le centre-ville, qui proposait des loyers peu élevés, participant à sa paupérisation. Sur la période d'après-guerre, la majeure partie de l'extension de la ville est réalisée au sud et à l'est. Cette extension, couplée à la restructuration de certains quartiers, comme celui du Vieux Port, mène, comme au XVIIIème siècle, à des déplacements de population (forcés ou non). Par exemple, la rénovation du Vieux Port a été rendue possible par le déplacement de 20.000 personnes, dans un objectif de décongestion du centre-ville (Ministère de la culture, 2000). Cependant, ces aménagements et extensions ne permettent pas un rééquilibrage de la ville entre un nord plutôt paupérisé concentrant un certain nombre de cités d'habitat collectif et un sud à l'habitat individuel prévalent, plus aisé. Ils ne permettent pas non plus une résorption de l'habitat insalubre en centre-ville.

Aujourd'hui, le déséquilibre spatial s'observe toujours dans l'offre de logements sociaux : le parc de logements sociaux se concentre au Nord, notamment dans les 13<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> arrondissements, qui en comportent respectivement 37 et 43 % (Peraldi, 2015). Par ailleurs, à l'échelle de la ville, l'offre de logements sociaux, s'avère non seulement déséquilibrée mais également insuffisante au regard des critères de la loi SRU<sup>23</sup>. Ainsi, le taux de logements sociaux était d'environ

On pourra noter que si le contraste Nord-Sud est toujours prégnant aujourd'hui à l'échelle de la ville, c'est moins le cas à proximité directe de la Canebière : le quartier de Noailles, parmi les principaux concernés par le mal-logement, se situe ainsi directement au Sud de l'avenue.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> La Loi Solidarité et Renouvellement Urbain, adoptée le 13 décembre 2000, établit des proportions minimales de logements sociaux devant être atteintes par certaines communes (sélectionnées selon des critères

20% à l'échelle de la municipalité contre un objectif de 25% à horizon 2025. Or, la question du respect de cet objectif demeure : les grandes opérations immobilières, telles que celles incluses dans le projet Euroméditerranée 2, ne comportent que 20% de logements sociaux, une proportion insuffisante pour s'approcher de l'objectif fixé. L'insuffisance est encore plus marquée si l'on considère la demande de logements très sociaux, les PLAI<sup>24</sup> : 36% des ménages marseillais y étaient éligibles en 2015 selon le rapport Nicol. Elle rend d'autant plus difficile la gestion du parc privé dégradé du centre-ville. En effet, l'effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne et les arrêtés de péril pris depuis l'effondrement des immeubles ont entraîné des déplacements forcés d'individus qui viennent encore accroître le nombre de demandeur-ses de logements sociaux. Or, la demande est déjà saturée à l'heure actuelle : à l'échelle de la Métropole par exemple, 72.000 dossiers sont en attente pour seulement 10.500 attributions en 2017. La population déplacée ne correspond de plus qu'à celle résidant dans les immeubles les plus dégradés, et constitue à ce titre la partie la plus visible d'un problème de fond : la fondation Abbé Pierre a estimé, en octobre 2019, que 100.000 personnes étaient concernées par le mallogement à Marseille, répartis dans 40.000 taudis. Ainsi la production de la ville (en particulier celle de logements sociaux), et les déplacements de population (ici liés au mal-logement) se conjuguent et renforcent l'acuité de la crise. Les déplacements forcés relevés depuis novembre 2018 peuvent être analysés au regard des faits historiques, qui montrent qu'ils sont tout à la fois un élément constitutif de la crise elle-même, et une étape vers sa résolution. Ainsi, la double crise que nous avons caractérisée précédemment, qui concerne aussi bien le logement que les délogé-es, semble avoir été un trait marquant dans l'histoire de Marseille. Aujourd'hui comme par le passé, le renouvellement de la ville qui cherche à répondre à la crise du logement-semble s'accompagner de mouvements de populations notables, qui touche plus sévèrement les catégories populaires -et participe donc à créer une crise des délogé-es. La crise actuelle dans sa dimension de déplacements peut donc être inscrite dans une continuité d'épisodes successifs qui caractérisent la production de la ville marseillaise depuis le XIXème siècle.

La situation actuelle se comprend donc mieux à la lumière des développements passés. Le rapport Nicol (2015) indique que « les copropriétés fragiles ou en difficulté se rencontrent en centre ancien (petits immeubles collectifs anciens et quelques grandes copropriétés plus récentes), et en périphérie, principalement dans les quartiers nord, qui concentre les grandes copropriétés « récentes (années 1955-1970) » dont certaines présentent des situations extrêmement préoccupantes ». L'inscription spatiale du mal-logement correspond donc à une zone qui, depuis la moitié du XIXème siècle, s'est progressivement paupérisée : le centre-ville ; mais aussi à des quartiers plus récents au nord, construits à la hâte dans une période de forte demande. Elle vient confirmer l'écart tangible entre le nord et le sud de la ville. Le difficile équilibre entre les actions des pouvoirs publics et privé paraît également traverser les décennies, avec pour conséquence une non résorption, voire une aggravation du mal-logement au sein du territoire communal. Marcel Roncayolo invite de ce fait à lire la morphologie urbaine récente de la ville de deux manières : sur le long-terme, deux grandes oppositions

démographiques) et prévoit des sanctions financières ou une mise en carence des communes ne respectant pas ces seuils.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Prêt Locatif Aidé d'Intégration, l'une des trois principales catégories de logements sociaux, et destinée à des ménages qui cumulent des difficultés économiques et des difficultés sociales.

se dessinent : « nord opposé au sud ; équerre de beaux quartiers de Longchamp au Prado contrastant avec les faubourgs industriels « ; à une échelle plus fine, on trouve « la juxtaposition de petites unités, de fragments de quartiers, la trace des inachèvements de l'haussmannisation et celle de la dispersion des lotissements périphériques » (Roncayolo, 1996).

Finalement, la crise que traverse Marseille, déclenchée par les événements du 5 novembre 2018, est largement produite par une construction collective et conflictuelle à plusieurs échelles. Cependant, cette situation singulière procède en réalité des dynamiques plus structurelles de dégradation du parc de logement de la ville, et de projet de rénovations urbaines impliquant ponctuellement, sur le temps long, d'importants déplacements de population. Alors, doit-on évacuer définitivement le terme de « crise » ? Le caractère construit de la crise, n'est en réalité qu'une composante de celle-ci. Une crise produit surtout des effets à plus ou moins long-terme et variables selon les échelles. Il s'agit maintenant de questionner la manière dont ces événements marquent durablement les espaces publics à Marseille en produisant une mobilisation mémorielle et politique qui s'appuie sur des espaces.

## UNE MOBILISATION MEMORIELLE ET POLITIQUE QUI CONTINUE A FAIRE « VIVRE » LA CRISE UN AN APRES

Si cette crise peut se comprendre à la lumière des dynamiques spatiales structurelles à Marseille et de la gestion des évacuations comme problème public, il ne s'agit en aucun cas de nier la spécificité de cette situation. En effet, cette crise, s'il faut nuancer la rupture qu'elle représente, produit néanmoins des effets transformant durablement les espaces publics et les structures de mobilisation sociale des acteurs locaux.

#### Un marquage mémoriel et conflictuel des espaces publics

Notre enquête de terrain à Marseille s'est déroulée dans un contexte particulier : la semaine d'anniversaire de l'effondrement des deux immeubles de la rue d'Aubagne. Cette semaine est organisée par des collectifs et associations qui se sont engagés pour organiser des rencontres, des hommages, des événements, apporter une aide aux familles évacuée et interpeller les pouvoirs politiques. Parmi ces acteurs, on peut citer la Ligue des droits de l'Homme, Asile 404, le Collectif du 5 Novembre. Notre contexte d'étude est donc celui d'un regain des mobilisations autour de l'anniversaire de cet événement (voir Figure 8). Cette mobilisation investit spécifiquement le quartier de Noailles, où se situe la rue d'Aubagne, et où les évacuations ont été les plus nombreuses. Comment cette volonté d'appropriation matérielle et symbolique prend-elle forme dans l'espace public ? Quels

enjeux ces marquages soulèvent-ils ? Quelles concurrences mémorielles entre acteurs peut-on observer ? Il s'agit ainsi de décrire les formes matérielles que prend ce marquage mémoriel et les types de lieu qu'elles occupent.

À l'occasion de la semaine « un an après », des affiches informant les habitant-es et les pouvoirs politiques des événements organisés sont massivement placardées dans la ville de Marseille, et particulièrement à Noailles. Lors de notre visite, nous observons ces affiches sur les grandes artères, les places principales, notamment la Canebière, le Cours Julien (voir Figure 9). Nous remarquons que les affiches du collectif 5 Novembre sont les plus visibles dans les autres quartiers de Marseille. Ainsi, si Noailles est le cœur de la mobilisation, l'association se rend visible à une échelle plus vaste, celle de



Figure 9 : Affiche de la semaine de commémoration, un an après les effondrements de la rue d'Aubagne (Programme Noailles debout, 2019)



Figure 9: Affiches de différentes associations mobilisées dans la lutte contre le mal-logement, dans le quartier de Noailles (Juliana Mazzucotelli, novembre 2019)

la ville. Les affiches du Collectif 5 Novembre (C5N), rappellent, notamment par la figure du poing levé, une forme de lutte et d'engagement autour de l'événement. En effet, le message n'est pas seulement un hommage, mais bien une volonté d'action « pour un logement digne pour toutes et pour tous ». Il s'agit donc d'une forme d'interpellation des pouvoirs politiques. Cela évoque aussi l'action directe de l'association notamment dans l'accompagnement proposé aux délogé-es pour faire valoir leurs droits. Activer la mémoire du drame a donc une fonction politique : celle de pousser les pouvoirs politiques à agir. Un des slogans de la mobilisation rend bien compte de cette volonté d'activer la mémoire, et ce sur une longue période : « ni oubli, ni pardon ».

A proximité directe des lieux du drame, les marquages sont plus nombreux et plus variés. Le plus visible est sûrement « le mémorial éphémère » (Bazin, 2017) qui se trouve Place d'Homère, un petit croisement de rue à une cinquantaine de mètres des immeubles effondrés. Ces mémoriaux sont des espaces évolutifs, éphémères, et soutiennent des pratiques de deuils, de commémorations,



#### LA MAISON EN CARTON

« Quand les immeubles se sont effondrés j'étais chez moi, à quelques mètres de là. J'ai reçu un appel inquiet d'une proche, c'est comme ça que j'ai su que c'était arrivé. Je suis sortie, j'ai vu la poussière et les gens amassés contre des barrières disposées en urgence sous mes fenêtres.

Il m'a fallu plusieurs jours pour sortir de ma sidération, prendre la mesure de la catastrophe et me mettre en action. Je me souviens du moment précis de ma prise de conscience : lors de la Marche Blanche du 10 novembre, des habitant es brandissaient des maisons en carton.

J'ai réalisé tout à coup que les propriétaires, la mairie, les bailleurs avait délibérément laissé vivre des gens dans des maisons en carton, qu'on avait sciemment pris le risque qu'elles s'effondrent sur leurs têtes à tout moment. Depuis des années je passais devant des maisons en mauvais état, mais je n'avais pas vu, pas compris qu'elles étaient en carton. Je ne me le pardonnerai jamais. Il faut faire en sorte qu'on ne laisse plus personne habiter une maison en carton. »

Figure 11 : Une des planches de l'exposition affichée sur le transformateur (Musée de la rue, 2019)

d'hommage, de solidarités mais aussi de tourisme. Sur la place d'Homère, on observe tout d'abord une banderole avec le visage des victimes, en dessous des bacs avec des plantes plantées en Mai 2019 (bien après l'effondrement, donc). Plus tard, un transformateur se situant sur la même place devient un musée nommée Musée de la rue. Une création collaborative ou des objets et un texte associé sont affichés (voir

Figure 11). Par la description d'objets, le quotidien des évacué-es, des mobilisé-es est raconté aux passant-es. Des événements autour de cette exposition, comme des lectures et des discussions, ont été

organisés. Depuis, le transformateur a été repeint par la ville, engendrant l'indignation des personnes mobilisées (voir Figure 10). Cela démontre que l'appropriation mémorielle dans l'espace n'est pas consensuelle. L'institution politique réagit à ce qu'elle désigne comme des dégradations d'installations. Mais au travers de son action, les habitants peuvent lire une volonté d'invisibiliser le drame, en effaçant les marquages qui s'y réferent dans l'espace public.



La Ville de Marseille nous fait honte, elle bafoue la mémoire de Noailles et de ses victimes ...



Figure 10 : Capture d'écran de la page Facebook du C5N, après la suppression des affiches par la ville (C5N, 2019)

Lors de la semaine de commémoration, le mémoriel s'est encore transformé : des tables ont été amenées et des bougies, des fleurs, des messages ont été à nouveau déposés. Ces formes spontanées

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> voir facebook du collectif 5 Novembre : <a href="https://fr-fr.facebook.com/collectif5novembre/">https://fr-fr.facebook.com/collectif5novembre/</a>

sont donc concentrées sur cette place mais la rue est aussi plus largement investie par des panneaux, des dessins d'enfants, des graffitis. Cela interroge sur « la charge performative » (Bazin, 2017) que peuvent prendre ces installations. En effet, les matérialités rencontrées dans le quotidien suscitent des émotions, demandent une reconnaissance, interpellent les responsables politiques. Chez certains d'entre nous, l'émotion suscitée à la vue de ces marquages nous a fait nous sentir impudiques et illégitimes dans notre étude. En effet, les regarder comme « ancrages mémoriels » pour proposer une réflexion analytique dessus, dans un contexte d'observation en groupe d'une vingtaine de personnes extérieures, peut créer une forme de décalage entre le message (émotionnellement chargé) et la manière dont il est reçu/traité (analysé dans une volonté de le saisir comme objet de savoir).

Ces marques, en se concentrant sur un lieu unique dotent cet espace d'une fonction symbolique et politique et incitent donc les paroles à se déposer à cet endroit. C'est par exemple le lieu où viennent les journalistes pour recueillir les discours. Ces lieux appropriés deviennent donc un espace d'émergence d'une parole et d'un engagement citoyen. Ainsi, on peut s'interroger sur la manière dont ces appropriations créent des nouveaux espaces publics investis. Comme Don Mitchell le décrit pour d'autres cas, ces formes d'occupations, d'appropriations « publicisent » cet espace (Don Mitchell, 1995). Dans un contexte de revendications sociales suite à l'effondrement et aux délogements, cet espace devient le lieu où la discussion et le conflit politique se tiennent. Il est à la fois le lieu d'un combat politique pour l'appropriation de l'espace en lui-même et en même temps possède une valeur symbolique plus large, comme espace des revendications citoyennes. De même, il existe un enjeu lié à l'existence de formes matérielles qui occupent cet espace : elles rendent effectives la lutte. L'espace public dans ce sens est donc le lieu d'affrontements entre des associations (deux principales) et l'équipe municipale pour l'appropriation de l'espace, dans notre cas une appropriation mémorielle et politique.

Dans cette dynamique, on comprend l'enjeu de faire durer une appropriation et de dépasser les formes éphémères de marquages. En effet, s'inscrire durablement dans l'espace permet de pérenniser la mémoire, d'entretenir la lutte politique. La toponymie est un des moyens mis à contribution : elle participe pleinement aux processus de territorialisation et constitue un terrain

d'affrontement symbolique entre les acteurs (Girault et al, 2008). Cette utilisation de la toponymie au service de la mémoire peut soit être officielle, résultat d'un volontarisme de la municipalité ou peut se faire comme ici de manière militante et revendicative. La « place d'Homère », un croisement se situant dans la rue d'Aubagne, sans nom officiel a donc été baptisé « place du 5 Novembre » (voir Figure 13 et Figure 12) par les habitant-es, et les collectifs du quartier. Figure 12 : La plaque de la place du 5 novembre (C5N, L'absence d'investissement de la mairie dans la



commémoration en général et spécifiquement lors d'événements symboliques comme des cérémonies crée une forme de dissociation des espaces mémoriels. En ce sens, l'inscription matérielle de l'événement dans l'espace prend deux formes différentes en fonction des acteurs. La présence des



Figure 13 : Annonce de l'inauguration symbolique de la place du 5 novembre (Programme Noailles debout, 2019)

pouvoirs politiques se lit par des grilles, des gardes, des périmètres de sécurités qui tranchent radicalement avec les formes matérielles des commémorations (guirlandes, dessins d'enfants, mots). Les personnes mobilisées ré-investissent les aménagements de la ville notamment par des tags, mais aussi des fleurs glissées entres les mailles du grillage qui constituent le périmètre de sécurité (voir Figure 15). Ces objets matérialisent des formes de contre-pouvoir et de marquage contestataire, face à une action de la mairie jugée inadéquate.

Ce contre-pouvoir émerge autour d'un événement particulier mais recoupe d'autres luttes et investit d'autres espaces. En effet, le mouvement promeut des valeurs et idéaux plus larges, et notamment la lutte pour un logement digne pour tous, que l'on peut lier à une ambition de justice spatiale, la volonté d'un projet politique plus participatif dans la fabrique de la ville. Il y a donc des formes de convergences entre les luttes pour l'appropriation de l'espace. Dans cette perspective, l'aménagement de la place principale de la Plaine a été vivement contesté, et des formes d'occupation ont émergé. En réponse, la municipalité a décidé de barricader l'espace jusqu'à ce que les travaux commencent. Ces barricades ont été réinvesties par des messages rappelant les événements du 5 Novembre (voir Figure 14), ce qui démontre des recoupements entre les engagements politiques liés plus largement au « droit à la ville» <sup>26</sup>, au droit au logement décent dans son quartier (voir Figure 15)



Figure 15 : Gerbe de fleurs déposées sur le grillage rue d'Aubagne, face aux immeubles effondrés (Gabriel Renault, novembre 2019)



Figure 14 : Affiches sur la place Jean Jaurès, dite "la Plaine" (Gabriel Renault, novembre 2019)

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> voir note 36

Enfin, l'espace numérique (presse, Internet, réseaux sociaux) constitue également un des lieux d'appropriation des collectifs. Ils permettent aussi de créer une autre forme d'objet qui soutiennent la mémoire. Lors de la restitution des travaux du LPED au Daki Ling, une exposition d'articles de presse était proposée aux visiteurs, dans un ordre chronologique. Ce corpus de presse donne à voir l'évolution de la crise entre l'événement déclencheur, et les réponses proposées tant par le pouvoir politique que par les mouvements citoyens. Plus que de soutenir cette mémoire, les pages Facebook permettent aussi de diffuser le discours plus largement et d'atteindre plus de personnes dans l'espace et dans le temps tout en proposant une veille des actualités, de la presse, des événements organisés. Au final, cela crée une forme de journal de bord de la mobilisation, qui historicise la mobilisation, montre ses évolutions, et son adaptation au passage du temps.

Les espaces publics à Noailles sont donc le fruit d'une réappropriation mémorielle et politique, qui conduit à inscrire la crise dans l'espace social et le temps long en la rendant perceptible et visible pour quiconque déambule dans le quartier. Ces marquages sont le fait des différents acteurs mobilisés depuis les effondrements du 5 Novembre. Pour éviter de considérer cette mobilisation comme allant de soi, il faut désormais s'interroger sur ses conditions de possibilités, et sur les enjeux conflictuels entre les différents acteurs qui la portent.

### Convergence et tensions entre acteurs mobilisés : des motifs et des ressources différenciées

Afin de mieux comprendre comment s'exprime la mobilisation en faveur des « *droits des personnes délogées* »<sup>27</sup>, et plus largement pour un « *logement digne* »<sup>28</sup>, il faut revenir sur les acteurs qui la portent. En effet, leurs ressources, leurs répertoires d'action et leurs motifs divergent selon leur position (militant-es, habitant-es, chercheur-ses). Il s'agit d'étudier les conditions de possibilité de cette mobilisation d'une part. D'autre part, il convient de mettre au jour les formes de convergences ou de tensions à l'œuvre quand démarches scientifiques et militantes sont amenées à coopérer, comme c'est le cas dans le travail de cartographie collaborative réalisée par le laboratoire LPED Aix-Marseille Université avec les collectifs C5N, MEC et la Fondation Abbé-Pierre.

### Les réseaux militants et leurs relais comme conditions de possibilité de la mobilisation

Il faut rompre avec une « conception immaculée des mouvements sociaux » (Taylor, 1989), au sens où ceux-ci ne naissent pas spontanément, mais sont portés par des réseaux militants « dormants » qui

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> L'expression est issue de la Charte du Relogement des personnes évacuées, signée le 8 juillet 2019 par onze associations mobilisées, le préfet des Bouches-du-Rhône et la Mairie de Marseille.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Le « logement digne » est le mot d'ordre récurrent des marches organisées par les différents collectifs.

sont inscrits spatialement (ici, au sein du quartier de Noailles) et qui peuvent se réactiver dans des contextes politiques spécifiques (ici, face au drame du 5 novembre 2018 et ses conséquences).

Tout d'abord, toute mobilisation suppose des ressources et des compétences sociales dont sont moins doté-es les plus précaires. Or, si l'hypercentre marseillais reste marqué par la précarité<sup>29</sup> (ce qui explique que les conditions de logement puissent y être aussi dégradées), le quartier de Noailles voit sa composition sociale se modifier avec l'apparition progressive d'une petite classe moyenne plus à même de porter durablement la mobilisation. Composée en partie des descendant-es des chibanis<sup>30</sup>, historiquement installés dans le quartier, ayant connu des trajectoires sociales ascendantes (Peraldi et al, 2015), elle est amplifiée par la « *gentrification précaire* » du quartier, selon l'expression du sociologue Michel Peraldi<sup>31</sup>.

Les tentatives de requalification urbaine opérées par la Ville<sup>32</sup>, associées à des loyers qui restent abordables et à une image « *alternative* » du quartier ont ainsi pu encourager l'installation dans le centre de jeunes actif-ves diplômé-es fortement doté-es en capital culturel, bien que relativement précaires sur le plan économique. Kevin Vacher, membre très actif du Collectif du 5 novembre, reconnaît la surreprésentation d'habitant-es issu-es de cette classe diplômée au sein du collectif, bien que celle-ci revendique son ancrage dans le quartier et son attachement symbolique à son caractère populaire (Vacher, 2018).

Au-delà des caractéristiques sociales d'une partie des habitant-es mobilisé-es, ceux-ci ont pu s'appuyer sur des relais adéquats pour porter la mobilisation. D'une part, l'importance du tissu associatif à Noailles<sup>33</sup> a permis aux acteurs concernés de s'appuyer sur des structures préexistantes,

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Ainsi, les neuf IRIS de la ville « *identifiés comme les plus fragiles économiquement et socialement* » en 2009 se situent dans les quatre premiers arrondissements (Peraldi et al, 2015).

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Les chibanis sont les travailleurs maghrébins venus en France pendant les Trente Glorieuses.

L'expression est issue de l'article suivant : Mallaval Catherine, « Michel Peraldi : A Marseille, il y a une forme d'exotisme de proximité qui est à l'œuvre », *Libération*, 15 novembre 2018 [En ligne]. La question de la gentrification de Marseille serait un sujet à part entière qu'il est difficile d'aborder *in extenso* ici. Au-delà des grands projets d'aménagement urbain (comme Euromed, porté par l'Etat), la Municipalité tente depuis les années 1980 de mettre en place une politique de revalorisation culturelle pour rompre avec son image de ville désindustrialisée et y attirer touristes et populations plus aisées. Cela passe notamment par le développement de « quartiers créatifs » (la friche de la Belle de Mai, puis la rue des arts du quartier Belsunce) et une reconnaissance internationale avec « Marseille Capitale de la culture 2013 ». La réduction du temps de trajet de la ligne TGV Paris-Marseille (aujourd'hui 3h) facilite également les mobilités professionnelles des cadres supérieurs que la ville cherche à attirer. Cependant, cette gentrification reste en demi-teinte (Jourdan, 2008), comme l'illustre l'échec de la rénovation de la Rue de la République, grande percée haussmannienne dont les immeubles sont encore aujourd'hui majoritairement restés vides (Fournier et al, 2004).

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> L'exemple phare étant les travaux actuels de rénovation dans le quartier de La Plaine. De manière plus diffuse, Michel Peraldi décrit une logique d'expulsion de l'« activité artisanale, souvent informelle, les occupants du ras de la rue, en privilégiant l'implantation souvent monumentale d'établissements publics » comme le nouveau Commissariat à Noailles (Peraldi et al, op cit, p. 97)

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> A titre d'exemple, on comptait 413 associations dans le 1<sup>er</sup> arrondissement (où se situe Noailles) contre entre 6 et 44 associations déclarées dans les autres arrondissements de la ville (Source : « Cité des associations », Ville de Marseille [En ligne, consulté le 13 décembre 2019]). A noter que cette différence ne peut s'expliquer par une différence

leurs réseaux, leurs compétences et leurs expertises. Ainsi, le quartier est caractérisé par la présence de réseaux militants de longue date tels que les mouvements antiracistes ou du Parti Socialiste notamment<sup>34</sup>, ayant accumulé le « *capital militant* » <sup>35</sup> nécessaire. Surtout, certaines associations y sont directement concernées par le « *droit à la ville* » <sup>36</sup> : c'est le cas d'un Centre-Ville Pour Tous, composé depuis 2000 de juristes, d'urbanistes et de chercheur-ses qui ont accumulé une expertise sur les questions de logements et d'expulsions. Enfin, on y trouve également des structures plus institutionnelles comme Emmaüs ou l'association Droit au Logement qui y sont bien ancrées localement. D'autre part, pour inscrire la mobilisation dans le temps long, les acteurs mobilisés s'appuient également sur des relais médiatiques conséquents. Ainsi, comme le montre le positionnement de Kevin Vacher, chercheur en sciences sociales et également chroniqueur à Médiapart, ils ont un accès favorisé aux médias et aux divers réseaux sociaux<sup>37</sup>, et maîtrisent les codes de la communication publique. Ainsi, la visibilité de la mobilisation dans la presse locale (avant tout dans *La Provence*, le journal d'orientation communiste *La Marseillaise.fr* et le journal d'investigation indépendant *Marsactu*) peut avoir été largement facilitée par les liens d'interconnaissance entre militant-es et journalistes, observés pendant notre semaine de terrain<sup>38</sup>.

Toutefois, cette convergence de plusieurs acteurs autour d'un enjeu commun pose également la question de la représentativité des individus mobilisés : le partage d'un lieu de vie commun, le quartier, et d'un enjeu commun de revendication, le logement digne, ne suffit pas pour dépasser les frontières de classe dans la mobilisation. Une des tensions entre les deux principaux collectifs mobilisés est justement celle de l'appropriation de la lutte par les habitant-es les plus stabilisé-es au sein du Collectif du 5 Novembre, au détriment des plus précaires dont on peine à entendre la voix. A l'inverse, le C5N reproche à Marseille en Colère d'être un mouvement insuffisamment collectif, trop centré autour d'une personnalité forte ayant des ambitions politiques en vue des élections municipales de mars 2020.

de taille démographique des arrondissements, car selon l'INSEE, en janvier 2014 le 1<sup>er</sup> arrondissement comptait 77 000 habitant-es, pour une moyenne de 72 000 habitant-es par arrondissement à l'échelle de la ville.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Cette existence des anciens réseaux militants est mise en avant lors d'un échange informel avec un des membres très impliqués du C5N, Kévin Vacher, qui est aussi chercheur en science politique. Cf. aussi Vacher, 2018.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Le capital militant est un « ensemble de savoirs et de savoir-faire mobilisables lors des actions collectives ». (Matonti et Poupeau, 2004)

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Le « droit à la ville » est un concept formé par le géographe Henri Lefebvre, très mobilisé dans les luttes ayant pour enjeu l'espace urbain, comme c'est le cas ici. Il peut être défini comme un « droit collectif de produire la ville dans l'intérêt de tous ; autrement dit l'autogestion de la ville fondée sur la propriété collective et le droit d'usage » (Clerval, 2016).

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> La page Facebook « Collectif du 5 Novembre : Noailles en colère « comptabilise ainsi près de 10 000 likes ».

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Notamment lors de la restitution du travail cartographique collaboratif du laboratoire LPED avec les associations.

### Rendre compte scientifiquement de la crise : quel positionnement pour les chercheur-euses dans un contexte militant ?

Une initiative cristallise particulièrement la différenciation des motifs et des ressources selon les acteurs au sein de la mobilisation : il s'agit du travail de cartographie collaborative réalisée par le laboratoire LPED Aix-Marseille Université avec les collectifs 5 Novembre et Marseille en Colère, l'association Centre-Ville-Pour-Tous et la Fondation Abbé-Pierre. L'objectif était de cartographier les trajectoires de relogement en créant une base de données communes aux diverses associations suivant les habitant-es évacué-es, par la passation d'un questionnaire. Les objectifs étaient donc à la fois scientifiques (documenter la situation, en l'absence de chiffres officiels satisfaisants) et militants (permettre d'appuyer les revendications des associations et des concerné-es, en produisant des données tangibles).

En raison des méthodes et des objectifs propres aux sphères militantes et universitaires, la coopération a pu être sujette à tensions comme, tout d'abord au moment concret de la constitution et de la passation des questionnaires. Alors que les associations souhaitaient obtenir le maximum d'informations sur les habitant-es interrogé-es, dans un but pratique (faciliter le suivi administratif et juridique), l'équipe universitaire craignait qu'un trop grand nombre de questions décourage les répondant-es, multipliant par-là les non-réponses et affectant dès lors la qualité des données recueillies. Les tensions dans cette coopération étaient également d'ordre symbolique, comme nous avons pu le constater lors de la conférence de restitution proposée par le laboratoire LPED le 7 novembre 2019 au Daki Ling, situé rue d'Aubagne, soit en pleine semaine de commémoration et sur les lieux. Le positionnement de chercheur-se apparaissait comme très délicat à tenir dans un contexte militant, a fortiori au moment où les commémorations ravivaient fortement la mémoire traumatique des effondrements, et devant un public certainement composé à majorité d'habitant-es du quartier. Cela nécessitait d'abord une grande prudence d'interprétation des résultats obtenus, pour éviter tout malentendu face à un public non-universitaire. De plus, la légitimité d'une prise de parole académique devait sans cesse être renégociée pendant la présentation, en trouvant une position intermédiaire entre militantisme et pure neutralité axiologique. Ce positionnement était négocié vis-à-vis du public tout d'abord ; un des membres de l'auditoire a ainsi pris la parole pour dire qu'il regrettait l'aspect « déshumanisant » du travail effectué, estimant que l'approche quantitative effaçait les histoires individuelles douloureuses partagées par une grande partie du public présent ce soir-là. L'équipe du LPED a alors insisté sur la perspective ouvertement engagée du projet, tout en rappelant que la quantification était nécessaire pour documenter la situation. Son positionnement devait également se négocier vis-à-vis des militant-es présent-es lors de la restitution, qui réactivaient symboliquement la division du travail dans leurs réactions et prises de parole, en insistant sur l'usage pratique des résultats présentés. Cela leur permettait de se positionner comme acteurs « de terrain » par opposition à la recherche scientifique, qui pouvait apparaître comme désincarnée dans un contexte nonacadémique et émotionnellement chargé.

Cette coopération n'en est pas moins une réussite : elle a abouti à la constitution d'une base de données rassemblant les informations concernant 368 ménages, et aux cartes retraçant leurs parcours de relogement (Dorier, 2019). En objectivant et en documentant la situation, l'entreprise collective a

ainsi permis de donner une certaine légitimité aux revendications des associations aux yeux des pouvoirs publics. Au point qu'« avec l'accord de la préfecture et de la ville, SOLIHA a remis à l'Université des données chiffrées détaillées, anonymisées mais géolocalisables (adresses évacuées, adresses des relogements proposés et acceptés par les familles) concernant la MOUS relogement » (Dorier, 2019), ce qui va permettre au LPED de finaliser le travail initié avec des données officielles et exhaustives.

Nous avons aussi été confronté-e-s, toute proportion gardée, à ces questionnements sur le positionnement du/de la chercheur-se (ou apprenti-e chercheur-se) dans un tel contexte : comment rendre compte scientifiquement d'un événement traumatique, a fortiori quand il fait l'objet d'une mobilisation? Conserver une « bonne distance » 39 fut absolument central. D'abord parce qu'au sein de la relation d'enquête, un travail émotionnel constant fut nécessaire pour produire les bonnes émotions, en adéquation avec la situation. Une d'entre nous a ainsi été interrogée par un journaliste de "Radio Noailles" qui menait une enquête par micro-trottoir pendant la semaine de commémoration : si les questions étaient très larges (« Quel événement vous a marqué en 2018? Avez-vous eu peur cette année? ») elles cherchaient à faire émerger des témoignages sur le 5 novembre, ce qui était délicat en tant que non-concernée. Ensuite parce que dans le cadre d'une enquête de terrain, un décalage survient entre les objectifs opposés des étudiant-es (réinsérer une situation singulière dans un contexte et en produire une vision systémique) et des enquêté-es (commémorer un drame mortel et revendiquer les spécificités de la situation). C'est le « drame social du travail » (Hughes, 1996), qui réside dans le caractère proprement unique de la situation des profanes, et le caractère normal voir habituel de la situation pour les professionel-le-s. Ainsi le risque était constant de montrer un détachement malvenu, d'où notre choix de ne pas chercher à échanger avec des délogé-es. Il s'agissait aussi d'éviter des comportements qui auraient pu paraître indiscrets : nous étions par exemple mal à l'aise de photographier les mémoriaux éphémères ou de noter ostensiblement sur un carnet nos observations de la rue d'Aubagne. Cette bonne distance était d'autant plus importante que nous étions confrontés à un discours militant avec lequel nous avions plutôt des sympathies. Nuancer voire critiquer l'existence même d'une crise peut au premier abord paraître assez violent. Toutefois, nous en sommes arrivé-e-s à la conclusion que prendre de la distance avec le discours des acteurs ne signifiait pas nier leur expérience ; au contraire, il s'agissait plutôt de rendre compte le plus fidèlement possible des logiques sociales qui rendent possible l'émergence d'un tel discours (Latté, 2012).

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Le concept de « bonne distance est développé par Arlie Hochschild dans son ouvrage majeur de sociologie du travail *Le prix des sentiments : au cœur du travail émotionnel,* paru en 1983

#### Conclusion

« Les causes profondes décident de ce qui arrive, si cela arrive, les causes accidentelles si cela arrive ou pas »

Paul Veynes, Comment on écrit l'histoire : essai d'épistémologie, Paris,
Éditions du Seuil, « L'Univers historique », 1970

La « crise » marseillaise est donc le produit d'une construction médiatique et politique. Ce travail de cadrage est réalisé par un ensemble d'acteurs hiérarchisés dans les champs politiques et médiatiques à l'échelle locale et nationale, qui entretiennent des relations de coopération concurrentielle pour la reconnaissance de leur légitimité à définir cette crise, et partant, à en désigner les responsables et à exiger d'eux réparations et solutions. Le caractère construit de la crise ne signifie pas que les effondrements de la rue d'Aubagne le 5 novembre 2018 et la mort de huit personnes ne constituent pas un événement à prendre au sérieux pour les sciences humaines et sociales ; en effet, le drame produit bien une « rupture d'intelligibilité » pour les acteurs (Bensa et Fassin, 2002). Néanmoins, il faut ré-inscrire cet événement dans le temps long : ce sont les dynamiques spatiales structurelles de la production urbaine à Marseille qui permettent de le comprendre. En effet l'urbanisation marseillaise est fait d'un enchevêtrement de logiques de désengagement des pouvoirs publics et de tentatives plus ou moins abouties de rénovation et restructuration urbaines, engendrant des périodes ponctuelles de grands travaux qui se sont accompagnés de flux de déplacements résidentiels -négociés ou forcés-.

Si le problème du mal-logement à Marseille est récurrent, si les périodes d'importants déplacements ne sont pas exceptionnelles et si la rhétorique de crise relève plus d'un travail de construction médiatique et politique que de description, que faire alors du terme de « crise » ? A l'instar de Stéphane Latté, nous pouvons avancer qu'« émettre l'hypothèse que l'événement n'impulse pas un renouvellement radical [...] ne signifie pas pour autant le reléguer au statut d'épiphénomène, [car] l'occurrence de la catastrophe altère la structure des configurations dans lesquelles l'action collective se déploie et elle redéfinit les normes auxquelles doivent se conformer les acteurs » (Latté, 2012). Autrement dit, la rhétorique de la « crise » doit être prise au sérieux parce qu'elle a une efficacité militante : elle permet la visibilité de la situation des délogé-e-s et légitime la revendication d'une réaction adaptée de la part des pouvoirs publics. Elle vise à agir comme catalyseur d'un changement profond dans la manière de produire la ville de Marseille. La rue d'Aubagne, et plus largement le quartier de Noailles et la ville de Marseille dans son ensemble sont ainsi devenus le support d'un marquage mémoriel omniprésent, en particulier dans le contexte de l'enquête - le premier anniversaire des effondrements – qui reflète la conflictualité entre militant-es et pouvoirs publics. Les effondrements de la rue d'Aubagne sont donc ce qu'on peut appeler un événement structurant : ils produisent des effets durables sur les réseaux de mobilisation locaux, visibles dans les espaces publics, et affectent durablement le champ politique local, d'autant plus dans un contexte de campagne électorale pour les élections municipales de 2020. Dans la continuité de Jacques Lagroye, on peut donc affirmer que « [la crise] n'est pas une rupture : elle est la continuation d'un système de relations dans des conditions différentes » (Lagroye, 1990).

#### TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Cartographie des hébergements temporaires des ménages délogés suivis par Marseille colère et le collectif 5 novembre (Source C5N et MEC, cartographié pare Dorier et Dario, 2019)	
Figure 2 : Une façade fissurée dans le quartier de la Belle de Mai (Gabriel Renault, novembre 2019)	9
Figure 3 : Un immeuble aux ouvertures peu étanches (Gabriel Renault, novembre 2019)	9
Figure 4 : Le haut de la rue Curiol, inaccessible à la circulation à cause d'un périmètre de sécuri (Benoît Frel-Cazenave, novembre 2019)	ité 10
Figure 5 : Coupe et plan de la rue d'Aubagne entre les rues Estelle et Jean Roque (carnet de terrain de Benoît Frel-Cazenave, novembre 2019)	de 11
Figure 6 : Les immeubles de Fernand Pouillon sur le Vieux Port construits entre 1951 et 1955 (Gabri Renault, novembre 2019)	iel 20
Figure 7 : La cité radieuse de le Corbusier, construite entre 1947 et 1952 (Gabriel Renault, novemb 2019)	ore 20
Figure 8 : Affiche de la semaine de commémoration, un an après les effondrements de la rue d'Aubag (Programme Noailles debout, 2019)	ne 25
Figure 9 : Affiches de différentes associations mobilisées dans la lutte contre le mal-logement, dans quartier de Noailles (Juliana Mazzucotelli, novembre 2019)	s le 25
Figure 10 : Une des planches de l'exposition affichée sur le transformateur (Musée de la rue, 2019)	26
Figure 11 : Capture d'écran de la page Facebook du C5N, après la suppression des affiches par la vi (C5N, 2019)	lle 26
Figure 13 : La plaque de la place du 5 novembre (C5N, 2019)	27
Figure 12 : Annonce de l'inauguration symbolique de la place du 5 novembre (Programme Noaill debout, 2019)	les 28
Figure 14 : Affiches sur la place Jean Jaurès, dite "la Plaine" (Gabriel Renault, novembre 2019)	28
Figure 15 : Gerbe de fleurs déposées sur le grillage rue d'Aubagne, face aux immeubles effondr (Gabriel Renault, novembre 2019)	és 28

#### **BIBLIOGRAPHIE**

#### • Littérature académique

- Antichan, Sylvain. « Comment étudier les pratiques mémorielles liées aux attentats ?», *Genèses*, vol. 109 no. 4, 2017, pp. 139–56.
- Azaryahu, Maoz. « The Power of Commemorative Street Names», *Environment and Planning D: Society and Space*, vol. 14 no.3, 1996, pp. 311–30.
- Becciu, Vanessa. « Exclusion et renouvellement urbains : la question des déplacements d'habitants explorée à partir du projet Euroméditerranée à Marseille» , *Environnement Urbain*, vol. 10, 2016.
- Benford, Robert D, David A. Snow, et Plouchard, Nathalie Miriam. « Processus de cadrage et mouvements sociaux : présentation et bilan », *Politix*, vol. 99, no. 3, 2012, pp. 217-255.
- Bensa, Alban, et Fassin, Eric. « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, no. 38, 2002, pp. 5-20.
- Clerval, Anne. Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale. La Découverte, 2016, 238p.
- Contrucci, Jean, et Duchêne, Roger. Marseille: 2600 ans d'histoire, Fayard, 1999, 772p.
- Dobry, Michel. Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, « Références », 1986 ; rééd. 1992, 432p.
- Dorier, Elisabeth. « La crise du logement indigne et ses enjeux à Marseille, une cartographie (2018-2019)», *Urbanicités* [En ligne], 2019, < <a href="https://urbanicites.hypotheses.org/2872">https://urbanicites.hypotheses.org/2872</a>> [Consulté le 5 décembre 2019]
- Felstiner, William L. F., Abel, Richard L., et Sarat, Austin. « L'émergence et la transformation des litiges : réaliser, reprocher, réclamer. » *Politix*, vol. 4, no. 6, 1991, pp.41-54.
- Fournier, Pierre, et Mazzella, Sylvie. Marseille, entre ville et ports. Les destins de la rue de la République. La Découverte, 2004, 320p.
- Gauchon, Christophe. « Entre le temps des historiens et l'espace des géographes, la mémoire ? Approche du paysage mémoriel des Glières», Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, 2004, pp.45-56.
- Giraut, Frédéric, Guyot, Sylvain et Houssay-Holzschuch, Myriam. « Enjeux de mots : les changements toponymiques sud-africains » , *L'Espace géographique*, vol. 37, no. 2, 2008, pp. 131-150.
- Hochschild, Arlie Russel. *Le prix des sentiments. Au cœur du travail émotionnel*, La Découverte, Paris, 2017, 312 p.

- Hughes, Everett. « Le drame social du travail.» Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 115, 1996, pp. 94-99.
- Jourdan, Silvère. « Un cas aporétique de gentrification : la ville de Marseille », *Méditerranée*, no. 111, 2008, pp. 85-90.
- Latte, Stéphane. « La « force de l'événement » est-elle un artefact ? Les mobilisations de victimes au prisme des théories événementielles de l'action collective », Revue française de science politique, vol. 62, no. 3, 2012, pp. 409-432.
- Lagroye, Jacques. « Synthèse », dans Claude Gilbert (dir.), *La catastrophe*, *l'élu et le préfet*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1990, 295 p.
- Piveteau, Jean-Luc. « Le territoire est-il un lieu de mémoire ?», *L'Espace géographique*, vol. 24, no. 2, 1995. pp. 113-123.
- Matonti, Frédérique, et Poupeau, Franck. « Le capital militant. Essai de définition » , Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 155, no. 5, 2004, pp. 4-11.
- Mazzella, Sylvie. « La ville-mémoire. Quelques usages de La Mémoire collective de Maurice Halbwachs, *Enquête. Archives de la revue Enquête*, vol. 4, 1996, pp.177–89.
- Mitchell, Don. « The end of public space? people's park, definitions of the public, and democracy», Annals of the association of american geographers, vol. 85, no. 1, 1995, pp. 108–133.
- Morin, Edgar. « Pour une crisologie», Communications, vol. 25, no. 1, 1976, pp. 149-63.
- Peraldi, Michel, Claire Duport, et Samson, Michel. « I. La possibilité d'une autre ville », in Michel Peraldi, *Sociologie de Marseille*. La Découverte, 2015, pp. 9-26.
- Puget, Julien. « Détruire pour embellir. Pratiques d'estimation et d'indemnisation des propriétés urbaines à Marseille dans la seconde moitié du xviie siècle», *Histoire & mesure*, vol. 28, no.1, 2013, pp.11–44.
- Roncayolo, Marcel. L'imaginaire de Marseille. Port, ville, pôle, Bi2S ENS Editions, 1990, 446p.
- Roncayolo, Marcel. Les grammaires d'une ville. Essais sur la genèse des structures urbaines à Marseille, Editions de l'EHESS, 1996, 507p.
- Taylor, Verta. « La continuité des mouvements sociaux. La mise en veille du mouvement des femmes », in Olivier Fillieule (dir.), *Le Désengagement militant*, Belin, 2005, 319p.
- Temime, Emile. Histoire de Marseille, Perrin, 1999, 429p.
- Veynes, Paul. Comment on écrit l'histoire : essai d'épistémologie, Éditions du Seuil, 1970, 352p.

#### • Articles de presse

- Bonnet, François. « A Marseille, une mairie incompétente et un Etat absent », *Mediapart*, 2018

  <a href="https://www.mediapart.fr/journal/france/061118/marseille-une-mairie-incompetente-et-unetat-absent">etat-absent</a>> [Consulté le 24 novembre 2019]
- Castelly, Lisa. « Après Avoir Démissionné Au Département, Thierry Santelli Rend Ses Délégations à La Ville », *Marsactu*, 2018 < <a href="https://marsactu.fr/bref/apres-avoir-demissionne-au-departement-thierry-santelli-rend-ses-delegations-a-la-ville/">https://marsactu.fr/bref/apres-avoir-demissionne-au-departement-thierry-santelli-rend-ses-delegations-a-la-ville/</a> [Consulté le 24 novembre 2019]
- Fessard, Louise, et Poupelin, Jean-François. « Comment Jean-Claude Gaudin a vendu Marseille aux promoteurs» , *Mediapart*, 2014. < <a href="https://www.mediapart.fr/journal/france/060314/comment-jean-claude-gaudin-vendu-marseille-aux-promoteurs">https://www.mediapart.fr/journal/france/060314/comment-jean-claude-gaudin-vendu-marseille-aux-promoteurs</a>> [Consulté le 24 Novembre 2019]
- Mallaval, Catherine. « Michel Peraldi : A Marseille, il y a une forme d'exotisme de proximité qui est à l'oeuvre» , *Libération*, 2018, < <a href="https://www.liberation.fr/france/2018/11/15/michel-peraldi-a-marseille-il-y-a-une-forme-d-exotisme-de-proximite-qui-est-a-l-oeuvre\_1692319">https://www.liberation.fr/france/2018/11/15/michel-peraldi-a-marseille-il-y-a-une-forme-d-exotisme-de-proximite-qui-est-a-l-oeuvre\_1692319</a>> [Consulté le 22 Novembre 2019]
- Pinson, Gilles. « Immeubles effondrés à Marseille : laisser pourrir le quartier Noailles procède d'une stratégie politique », *Le Monde*, 2018.

  <a href="https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/11/22/immeubles-effondres-a-marseille-laisser-pourrir-le-quartier-noailles-procede-d-une-strategie-politique\_5386748\_3232.html">https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/11/22/immeubles-effondres-a-marseille-laisser-pourrir-le-quartier-noailles-procede-d-une-strategie-politique\_5386748\_3232.html</a> [Consulté le 22 Novembre 2019]
- Vacher, Kevin. « Un réveil des quartiers populaires marseillais qui vient de loin», *Club de Mediapart*, 2018. < <a href="https://blogs.mediapart.fr/kevin-vacher/blog/261218/un-reveil-des-quartiers">https://blogs.mediapart.fr/kevin-vacher/blog/261218/un-reveil-des-quartiers</a> populaires-marseillais-qui-vient-de-loin> [Consulté le 22 Novembre 2019]

#### Littérature grise

Bodin, Clément. « Marseille régénérée ou projet de réédification de la vieille ville », 1856, 203p.

Fuzibet, Agnès. « Marseille 1er - Reconstruction du Vieux-Port », Ministère de la culture, 2000

Nicol, Christian. *La requalification du parc immobilier privé à Marseille*. Rapport à l'attention de Madame La Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité, mai 2015, 49p.

Ville de Marseille et al. Charte du relogement, 9 juillet 2019, Marseille, 25p.